



Les CONSTRUCTEURS SOCIAUX de la CELLULE OPÉRATIONNELLE

REPONDENT A VOS BESOINS DE LOGEMENTS APPORTENT LEURS CONCOURS AUX MUNICIPALITES



ATLANTIQUE-LOGEMENT

4, rue Deurbroucg - NANTES Tél. 89.42.00

MAISONS INDIVIDUELLES

COUERON Le Coteau HERBIGNAC La Crée du Bourg SAINTE-LUCE Le Linot BRAINS Les Près MONTOIR-DE-BRETAGNE Le Tilloux CHEVROLLIERE Bel Air **BOUSSAY La Maisonneuve**

67, rue A.-de-Mun - ST-NAZAIRE Tél. 22.52.43

FAY-DE-BRETAGNE La Mare Aubier PORNIC Le Val Saint-Martin SAINT-SEBASTIEN L'Orée du Bois **REZE Ouche Noire** SAINT-HERBLAIN Les Bleuets

APPARTEMENTS

NANTES Beaulieu - Saint-Joseph-de Porterie



CREDIT IMMOBILIER FAMILIAL

10, rue de Bel-Air NANTES - Tél. 20.19.15

APPARTEMENTS

Plusieurs petits immeubles sur NANTES

MAISONS INDIVIDUELLES

LA CHEVROLIERE - COUERON - SAINT-HERBLAIN - BLAIN MESANGER - LIGNE - SAINT-JOSEPH-DE-PORTERIE

AUTRES PROJETS EN COURS

LOROUX BOTTEREAU - ORVAULT - SAUTRON et SUR LE TERRAIN DE VOTRE CHOIX





COOPERATIVE D'HLM

7, boulevard du Val-de-Chézine SAINT-HERBLAIN - Tél. 76.52.11

ACCESSION

SAINT-HERBLAIN CHU Nord - Le Coteau (Coopéra-

tive)
ORVAULT Bourg (Coopérative)
SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE (Coopérative)
INDRE SAINT-JEAN-DE-BOISEAU LA CHEVROLIERE
NANTES (Beaulieu - Saint-Joseph-de-Porterie)

LOCATION

ORVAULT (Le Petit Raffuneau - Le Landreau); SAINT-HERBLAIN (Les Thébaudières - Les Noëlles); INDRE; ABBARETZ; MOISDON-LA-RIVIERE; TRANS-SUR-ERDRE; LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR; LA MEIL-LERAYE-DE-BRETAGNE; SEVERAC; DERVAL, BLAIN; LA CHAPELLE-BASSE-MER; SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC; LE FRESNE-SUR-LOIRE; GENESTON; BOURGNEUF-EN-RETZ; BOUAYE.



16, rue Gaëtan-Rondeau - NANTES tél. 20.09.00

ACCESSION

Maisons individuelles:

SAINT-JOSEPH-DE-PORTERIE

Appartements:

NANTES Côte-d'Or - Rue Fouré - Beaulieu -Pirmil - SAINT-SEBASTIEN Grande Gibraye

LOCATION

Maisons individuelles:

MALVILLE La Seigneurie - SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES

Appartements:

BELLIGNE Les Terriers - COUERON La Chabossière - SAINT-PERE-EN-RETZ Le Grésillon -NANTES Pirmil - Saint-Joseph-de-Porterie

SOCIETE COOPERATIVE D'HABITATIONS RURALES MODERE DE L.-A.



42, quai de Versailles - NANTES Tél. 74.65.11

MAISONS INDIVIDUELLES

NANTES Saint-Joseph-de-Porterie

LES SORINIERES La Cave

FROSSAY Les Courprenières

LE FRESNE-SUR-LOIRE La Corderie

DES INFORMATIONS GRATUITES, OBJECTIVES, COMPLÈTES... ...SUR LA RÉGLEMENTATION, LES FINANCEMENTS, L'OFFRE DE LOGEMENTS, LES ECONOMIES D'ENERGIE



FORMATION

A.D.I.H.L.A. / 6 RUE DE L'ARCHE-SECHE / NANTES / TEL. (40) 89.30.15

Sommaire













	COM
3	Éditorial du Député-Maire
5	Le Recensement
9	Analyse générale sur le devenir de Rezé
12	Le Conseil Municipal
17	Les Représentations
21	La Démocratie Locale
25	Cheminement d'une décision municipale
27	L'Opposition Modalités d'exercice du contrôle
28	Urbanisme Carte des zones d'action
31	La Loi de décentralisation Nouveau statut des élus
40	Plan des services communaux dans la Ville
42	Organigramme des services
43	Le Siman
52	Les Jumelages
55	La Micro-Informatique
56	Adresses nouvelles





Ets BLOUIN et Cie s.A.

MIROITERIE

INSTALLATIONS

Siège Social: 54-56 bd Victor-Hugo 44008 NANTES - Tél. 89.43.19 Atelier: Z.I. rue du Seil - REZE - Tél. 75.83.86

GRAVIERS-GRAVILLONS

tous matériaux de viabilité et de construction

Entreprise NOUEL

3, rue du Grand Tertre - 44310 BOUGUENAIS - Tél. 65.18.31

CARRIERES DES PONTRAUX

BOUGUENAIS - Tél. 65.19.31

CARRIERES DE LA GERBAUDIERE

ST-PHILBERT DE BOUAINE (85) - Tél. 16 (51) 94.91.20



Regional de lagencement DE LA CUISINE

Cuisines et Salles de Bains personnalisées par un artisan menuisier diplômé.

«Neuf et Rénovation» Devis sans engagement Qualité - Prix - Travail soigné

55, rue C. Rivière REZE tél. 75.88.84 - 66 Bd Jean XXIII NANTES tél. 76.70.79

NEMA ST-PAUL



38, rue Julien Douillard - REZE - Tél. 75.41.91

VOUS PROPOSE UNE SALLE ACCUEILLANTE

SOIREES: Vendredi, Samedi - MATINEE: Dimanche







SERVICE APRÈS-VENTE - PIÈCES DE RECHANGE TOLERIE — PEINTURE (sur véhicules toutes marques)

NANTES-SUD AUTOMOBILES **VOTRE CONCESSIONNAIRE SUD-LOIRE** POUR LES MARQUES VOLKSWAGEN-AUDI

48, rue Ernest-Sauvestre (route de la Rochelle) - 44400 REZE TEL. 75.67.07

Éditorial du Député-Maire

Le 6 Mars 1983, ensemble nous avons passé un contrat de confiance pour les six années à venir.

La nouvelle équipe municipale, c'est-à-dire vos représentants, assume déjà pleinement la charge de la Ville. La loi de Décentralisation et l'entrée de l'Opposition au Conseil Municipal offrent à cette équipe un nouveau cadre pour l'exercice de ses responsabilités.

De plus, la transformation récente de certains services municipaux garantit à l'action de la municipalité l'efficacité d'un outil adapté.

Mes chers concitoyens, notre Ville bouge, les six années à venir vont marquer le tournant historique de son évolution. Une réflexion approfondie est engagée; elle sert de base au développement de la Cité qui va l'amener tout naturellement au statut de Capitale du Sud-Loire.

A l'extérieur, Rezé tient déjà toute sa place puisqu'elle s'affirme par son originalité dans l'assemblée des villes de l'agglomération nantaise.

Rezé élargit le champ de ses amitiés et, s'inspirant de l'Histoire récente de notre pays, après dix ans de Jumelage avec l'Allemagne et Saint-Wendel, nous venons d'engager des relations avec Aïn-Eddefla en Algérie.

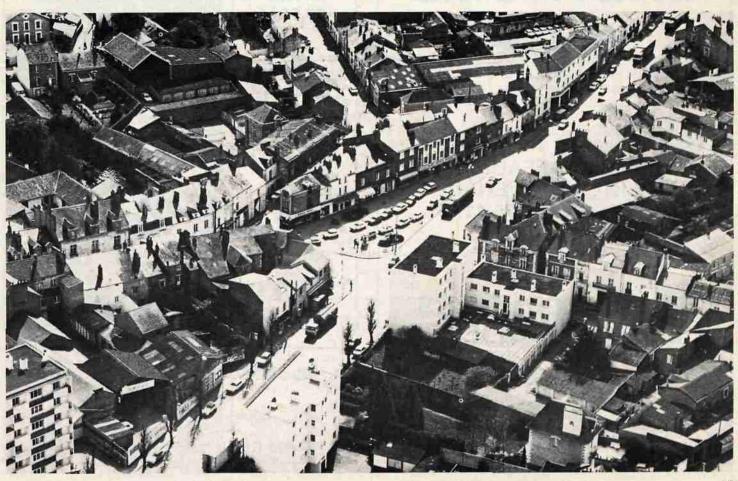
Des structures communales rajeunies, des nouveaux élus dans un cadre législatif transformé sont mobilisés au service d'une ville qui se modernise.

Tous ces éléments nous amènent à réfléchir, à prendre date.

C'est ce que nous voulons faire avec vous.

Le document qui vous est proposé à cette ambition: faire le point avant de poursuivre ensemble dans la voie du progrès.

Jacques FLOCH Député-Maire



DEUX MAGASINS A VOTRE SERVICE Ets CHEVALIER & Cie



QUINCAILLERIE BRICOLAGE

LISTE DE MARIAGE

Grillage Echelles Portiques Tondeuses Brouettes, etc...

Verrerie, Ménage Porcelaine, Argenterie



93, rue Jean-Jaurès - REZE - tél. 04.09.10 82, rue Jean Jaurès

AMBULANCE MAURICE HERROUIN

47, rue de l'Aérodrome 44400 REZE Tél. 75.65.40

CAFE - RESTAURANT DES SPORTS

P.M.U.

6, Av. du Mal de Lattre de Tassigny 44400 REZE Tél. 75.69.24

STATION SERVICE - COMBUSTIBLES - TRANSPORTS Entretien véhicules



S.N.C. BINET P.

7, avenue De Lattre-de-Tassigny - REZE - 44400

TEL.: 75.69.89



BRETHOME et Cie

Siège social:

Z.I. CHAFFAULT 44340 BOUGUENAIS **Tél. 75.50.99 - 75.41.07 75.45.32**

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Société à responsabilité limitée au capital de 480.000 F R.C. 64 B 12 NANTES

Mme Crampon

prêt à porter lingerie chemiserie

2, RUE VICTOR-HUGO - 44400 REZE

Clinique SAINT-PAUL

26, rue Félicien Thomazeau 44401 REZE-LES-NANTES Tél. 75.62.28

COUVERTURE - ZINGUERIE NEUF - ENTRETIEN - RAMONAGES

Yves PENEAU

23, rue du Pélican 44400 REZE - Tél. 75.84.99 (h. repas)

location de matériel

Vaisselle - Tables - Chaises

Boulevard de la Libération (Entrée Reffé-Aména)

44400 REZE

Tél. 84.19.14

Le recensement de 1982

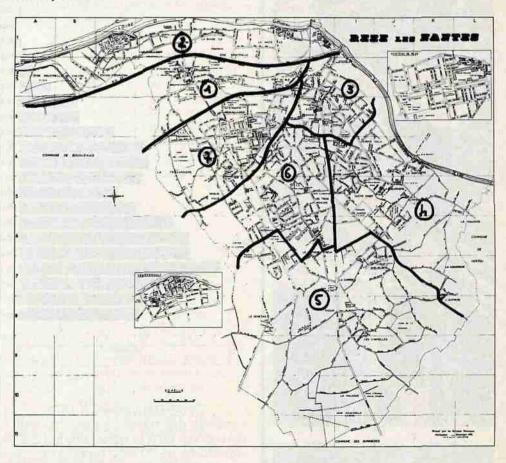




L'étude Générale engagée sur la Ville depuis plusieurs mois a pour but de définir la stratégie de la Municipalité pour les années à venir.

"On déballe tout sur la table et on discute", voici les éléments fournis par le recensement qui servent de base à la réflexion des élus.

Les résultats présentés au Maire par l'Auran et l'Insee, prennent en compte les principales données des recensements 1968 et 1975 et les informations de 1982 disponibles à ce jour.



Ainsi que le montre le plan la Ville est divisée en sept quartiers:

- (1) Mairie Cité Radieuse,
- (2) Trentemoult Zone Industrielle,
- (3) Pont-Rousseau,
- (4) La Chaussée Les Naudières,
- (5) Zone Rurale Ragon -Les Chapelles,
- (6) La Houssais,
- (7) Le Château de Rezé.

A - Population

La population — qui comprend les personnes ayant leur résidence sur la commune — se chiffre, à ce jour, à 33.500 personnes. On enregistre donc une régression de 2.210 habitants par rapport aux résultats de 1975, soit - 0,9% par an et - 6,2% de la population en 7 ans, un peu moins qu'à Nantes, qui, dans le même temps, enregistre un déficit de -7%.

Comment expliquer ce déficit?

Entre 1968 et 1975, l'accroissement de la population provenait exclusivement d'un excédent du mouvement naturel (excédent des naissances sur les décès) soit + 2.600, tandis que le solde migratoire devient négatif après 1968: -380. Donc il n'y aura pas d'apport de nouveaux habitants comme cela était le cas en 1968.

Dans la période 1975-1982, Rezé suit la tendance nationale avec un net fléchissement des naissances qui donne un accroissement naturel de seulement + 1860 habitants. Ce chiffre se combine avec un net alourdissement du déficit migratoire -4.070 personnes pour fournir la donnée finale de -2.210 habitants. Force est de constater qu'une partie de la population a quitté la commune.

B - Caractéristiques de la population

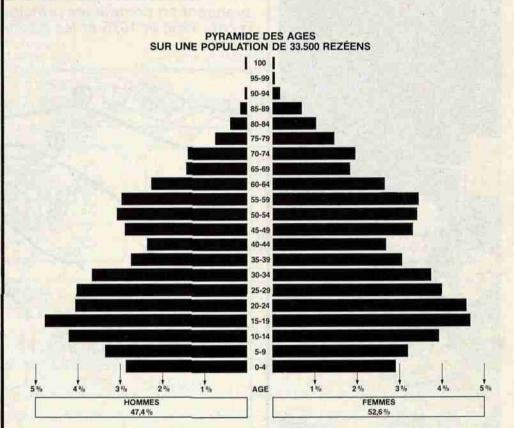
La ville est composée de 52,6% de femmes et de 47,4% d'hommes. On constate que pendant la période 1968 - 1975, dans les quartiers qui perdent des





habitants (Trentemoult, Pont-Rousseau), la proportion de femmes augmente, indice du vieillissement moyen de la population. Cette tendance se retrouve au niveau national. A Nantes, commune âgée, la proportion de femmes est de 53% depuis 1975. Les chiffres suivants indiquent le poids en pourcentage de chaque tranche d'âge dans la population:

0 å 19 ans: 29,7%
20 å 64 ans: 58,8%
65 ans et +: 11,5%



Comparativement à 1975, l'analyse des tranches d'âge permet d'observer qu'à la nette diminution des moins de 20 ans, répond un départ des 35-49 ans (-1.226); il semble que les ménages avec enfants migrent vers les communes rurales pour faire construire.

C - Population par quartier

	Popul.	Evol. 75-82
Mairie-Cité Radieuse	4020	- 0.3
Trentemoult-Z.I.	1635	-14.4
Pont-Rousseau	3350	-15.1
La Chaussée - Les Naudières	6285	+ 4.0
Zone rurale	4640	+13.4
La Houssais	6035	- 7.1
Château de Rezé	7535	-18.1
Ensemble commune	33500	- 6.2

Après 1975, la population décroît plus sensiblement dans les quartiers déjà en perte démographique (Trentemoult, Pont-Rousseau). La Houssais connaît une régression, d'ampleur inverse à l'évolution enregistrée entre 1968 et 1975. Le quartier de la Mairie et de la Cité Radieuse reste stable.

Il faut noter que la baisse très nette du nombre des habitants du quartier du Château entre 1975 et 1982 illustre, à l'échelle de la commune, le phénomène d'hémorragie démographique observé dans la plupart des grands ensembles de l'agglomération (Dervallières, Pilotière, Z.U.P. de Bellevue, Malakoff, Sillon de Bretagne, Plaisance, Bois St-Louis, etc.).

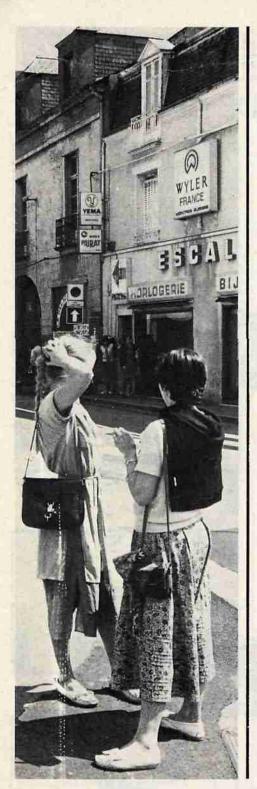
Les quartiers ayant connu une forte augmentation entre 1968 et 1975 (la Chaussée, les Naudières, la Zone rurale) poursuivent leur accroissement démographique mais à un rythme moins soutenu que précédemment.

Poids de chaque quartier dans la commune:

	1968	1975	1982
Mairie Cité Radieuse	11%	11%	12%
Trentemoult Z.I.	6%	5%	5%
Pont-Rousseau	14%	11%	10%
La Chaussée	16%	17%	19%
Zone rurale	9%	11%	14%
La Houssais	18%	18%	18%
Château de Rezé	26%	26%	23%

D - Evolution du nombre et de la taille des ménages

Malgré la baisse de population, le nombre de ménages a augmenté, notamment ceux de petite taille (1 ou 2 personnes) qui



représentent 51% du total contre 41% en 1975.

En corollaire, le nombre des grandes familles diminue assez nettement. On peut observer, dans cette donnée, l'empreinte d'un phénomène de société: les foyers ont moins d'enfants, les personnes âgées n'habitent plus avec leurs enfants, les jeunes quittent plus tôt le foyer parental; on notera aussi l'influence statistique des couples vivant séparément.

Dans ces conditions, le remède est peut-être moins de construire à outrance que d'assurer une occupation normale des appartements existants. Et surtout de fixer sur la commune la tranche des 35-40 ans, qui a émigré ces années dernières vers Bouguenais, Vertou, St-Sébastien notamment, à la recherche d'une accession en pavillon.

E - Composition socio-professionnelle de la commune

Le détail de la division Catégorie Socio-Professionnelle fourni par l'Auran-Insee est difficilement exploitable. Les statistiques en ce domaine, sont basées sur des déclarations, or les enquêtes enregistrent une différence souvent notable entre la réalité et le perçu de la réalité: par exemple, nombre d'ouvriers se déclarent comme employés. Cependant, on observe que Rezé reste une commune "populaire" (part importante des ouvriers et employés parmi la population active).

Le taux d'actifs s'accroît en 1982 en raison de l'arrivée sur le marché du travail des générations ayant moins de 20 ans en 1975.

Rezé emploie davantage ses actifs "sur place" que ne le font les

communes voisines (Bouguenais, St-Sébastien, Vertou); en outre, le nombre de personnes travaillant à Rezé passe de 31,4% en 1975 à 36,7% en 1982. Cet élément, qui est propre à la commune, a été provoqué par l'élargissement du secteur commercial et des services créateurs d'emplois. C'est la récompense de l'action menée en ce sens depuis plusieurs années. Toutefois, Nantes reste le principal pôle attractif en matière d'emploi (plus d'un rezéen sur deux travaille à Nantes).

F - Quelques données sur l'habitat

II.	Nombre de logements		Résidences secondaires
1968	9.224		
1975	11.890	610	
1982	12.902	587	177

De 1975 à 1982, le parc de logements s'est accru de 8,5% et en sept ans, Rezé a construit 1.700 habitations neuves.

En 1975, les statistiques donnaient 3,14 personnes par résidence principale, actuellement on n'en compte plus que 2,70; la taille des ménages diminue et se rapproche ainsi des caractéristiques de la ville de Nantes.

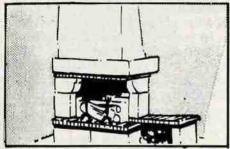
Ultime donnée sur la question: 65,6% de rezéens sont propriétaires de leur logement; cette proportion de propriétaires dans la commune (près de deux occupants sur trois) reste stable depuis 1968; elle est supérieure à celle de Nantes qui se chiffre à 40% en 1982 et reste comparable à celle de l'agglomération.

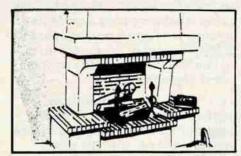
Les familles sont stables: trois ménages sur quatre sont là depuis quinze ans contre à peine plus d'un sur deux dans les autres communes de la banlieue.

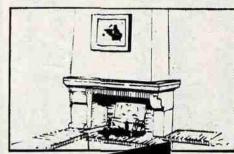


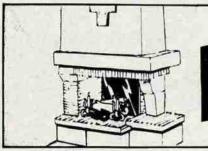
CHEMINEES PHILIPPE

PREMIER FABRICANT FRANÇAIS DE CHEMINÉES.



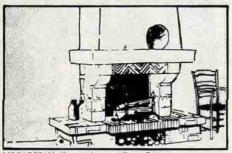


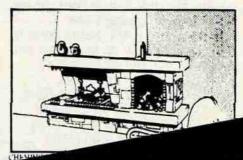










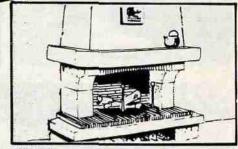






LORRAINE, Pierre blanche de Provence et briquet tes rouges, Dim. 190×90 cm.





ARTOIS. Pierre coquillère et tuileaux. Po

ARTICLES

E^{rs} J. MOREAU CONCESSIONNAIRE

ARTICLES A FEU

Les "RADIANTES" des EMINEES PHILIPPE

33, rue E.-Sauvestre (Rte de La Rochelle)

Tél. 75.88.06

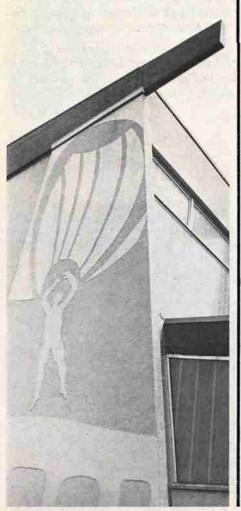
VIEILLEVIGNE

26, avenue du Val-de-Loire (Rte de Cholet)

Tél. 26.52.78

Quel Rezé demain?





Les Rezéens se trouvent à un tournant historique - et le mot n'est pas trop fort - du développement de leur ville.

La Municipalité 77-83 a terminé le programme commencé en 1959: sortir de son image rurale, créer une vraie ville, l'élever au rang de Porte Sud de l'agglomération et de Capitale du Sud-Loire.

Dans ce but, il nous faut répondre à toute une série de questions dont les solutions marqueront de leur influence l'avenir de notre Ville.

Quel est l'avenir de Rezé dans l'agglomération nantaise?

Quelle sera l'incidence d'une voirie rapide de contournement?

Quelles conséquences aura le détournement de la circulation lourde hors de Rezé?

Quel sera l'impact d'un pôle d'échange de transport en commun?

Quel est le rayonnement des activités rezéennes?

Que manque-t-il à Rezé?

Pourquoi la population a-t-elle diminué?

Une analyse du recensement et de l'habitat est en cours. Elle permettra d'orienter les aménagements qui fixeront la population et de rendre la ville attractive à d'autres familles. La réponse n'est pas forcément la construction de quartiers nouveaux, mais plutôt une réflexion sur les types de logements et l'intervention par exemple sur le bâti réalisé.

Les nouvelles voies facteurs de réurbanisation

En 1985, la pénétrante sud, la B11, prendra en charge la circulation de transit du sud avant les Sorinières pour la conduire par la deuxième ligne de ponts au Champ de Mars à Nantes. Les poids lourds disparaîtront de la route de La Rochelle. Les habitants du sud modifieront-ils leurs habitudes au point de ne plus fréquenter Rezé?

Si la voie rapide contournement avec franchissement de la Loire est en place en 1988, comme il faut le souhaiter, il sera facile aux Rezéens d'aller à St-Herblain et réciproquement.

Quelle sera l'incidence sur le développement de Ragon à proximité de l'échangeur sur cette rocade?

Quelle commune du Sud-Loire possèdera les meilleurs atouts pour devenir un pôle de développement économique? Quand nos deux principaux axes de circulation seront-ils soulagés du trop plein de trafic qu'ils subissent, comment les réurbaniser?

Faciliter les déplacements

Les voies de la ville doivent permettre les meilleurs déplacements. Que peut-on entreprendre dans ce réseau ancien pour les voitures, mais aussi pour les cycles et les piétons? Le pôle d'échanges de transports en commun à Pont-Rousseau va drainer une population importante du sud-ouest de l'agglomération.

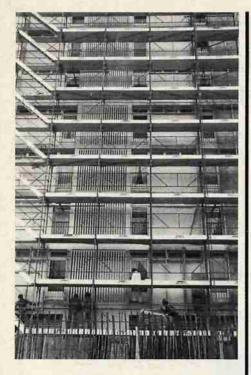
Comment tirer profit de cette infrastructure? Comment le chemin de fer et les lignes régulières de car peuvent-elles s'insérer dans ce réseau?

Le soutien de l'économie

Le commerce de Rezé rayonne au-delà de la commune. On enregistre une concentration de nouvelles activités: banques, médecine spécialisée, etc. sur Pont-Rousseau. Que peut-on entreprendre pour soutenir l'activité, de Pont-Rousseau aux Trois-Moulins (circulation, stationnement, cadre urbain)?

La troisième tranche de la zone industrielle s'est transformée peu à peu en une aire commerciale complétée d'un hôtel.

Pourquoi ne pas envisager la même évolution de la Malnoue à





Ragon, le long de la RN 137, de part et d'autre de l'échangeur?

Quel est l'avenir de l'agriculture sur Rezé?

Quels types d'emplois peuton implanter face à la concurrence des autres communes et du poids du Nord-Loire?

Quel est l'attrait de Rezé et de ses quartiers?

Quelle image de marque pouvons-nous développer?

Penser l'Agora

Où et comment les rezéens vont-ils faire "leurs courses"?

Où font-ils du "lèche vitrine"?

Où et quand implanter un troisième marché?

La ville peut-elle offrir tous les services et prestations?

Quelles rues et quelles places piétonnières? Où peut-on se promener tranquillement? Quel parti peut-on tirer de la Loire à Trentemoult et à la Haute-Ile?

Comment peut-on utiliser la Sèvre?

Où profiter de la nature, des espaces verts en dehors des bords de Sèvre? Quelles améliorations apporter aux espaces proches de l'habitat? Où jouer librement aux boules, au ballon?

Comment les équipements culturels et sportifs: théâtre, bibliothèques, maisons de quartiers, stades et gymnases, salle des fêtes... s'insèrent-ils dans ce cadre?

Comment réguler l'interdépendance culture/urbanisme?

Des quartiers locomotives

Rezé est un conglomérat de 87 hameaux et n'a pas de centre. Faut-il en créer un?

Les thèmes précédemment abordés marquent chaque quartier d'une ou plusieurs dominantes: habitat dense, commerce, tourisme-loisirs, bureaux et administrations, nœud de communication, vie culturelle... Certains pôles rayonnent sur la commune et au-delà. D'autres influencent seulement le quartier environnant. Dégager les spécificités des deux ou trois grands quartiers et promouvoir leur essor conditionne l'organisation de la Ville et ses aménagements ultérieurs. Conserver une vie à l'échelle humaine dans les quartiers demeure la préoccupation des élus.

Après 5 ans d'application du P.O.S. et de politique foncière intense, il n'est plus possible de poursuivre les études ponctuelles d'aménagement: Mahaudières, Lande St-Pierre, Clos Emile Blandin. Une vision générale est le préalable nécessaire à toute décision relative à l'aménagement d'autres zones : Bourderies, Butte de Praud... Seule la création-réalisation de la ZAC du Jaunais ne sera pas ralentie. Les options générales du Projet Urbain doivent émerger au printemps 84 et esquisser le développement possible de chaque quartier.

Tels sont les éléments qui composent la réflexion engagée sur la Cité sous la responsabilité de vos élus.







PENSER LA VILLE

Toutes les questions posées par l'évolution de la Ville appellent une réflexion en profondeur qui doit préparer les réponses et l'action en conséquence.

Un groupe de travail
appelé "Etude Générale — Projet
Urbain", composé de huit élus
dont un représentant de
l'Opposition, de trois
fonctionnaires, des trois
membres de l'Agence d'Etudes
Urbaines, de deux représentants
de la Direction Départementale de
l'Equipement a déjà lancé les
recherches en ce sens.

Suivant les thèmes étudiés, cette cellule de réflexion reçoit le concours des intervenants extérieurs: institutions de l'urbanisme, économie et aménagement, bureaux d'études privés, urbanistes, organismes H.L.M., professions de l'immobilier, de la construction, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture, assistantes sociales et animateurs.

A ces échanges engagés avec les organismes constitués vont s'ajouter les rencontres avec les associations de la Ville; des sondages effectués dans la population apporteront aussi des éléments de précision sur les thèmes à l'étude.

Cette démarche de réflexion introduit de nouvelles méthodes de travail dans la Municipalité. L'Étude Générale produire un "Projet Urbain pour Rezé" à l'Automne 84.

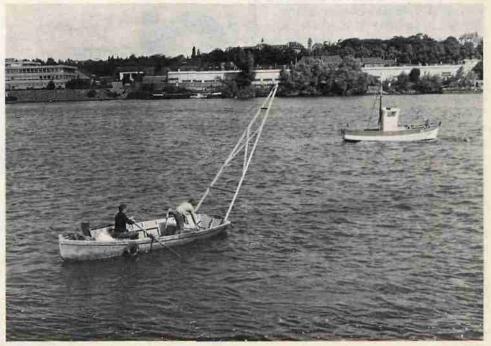
PENSER LA VIE

Lors de l'installation du
Conseil Municipal en Mars 1983,
la Municipalité a rappelé
l'importance qu'elle attachait à la
Démocratie Locale et à l'existence
des Offices municipaux qui sont
le lieu privilégié de concertation
et d'action de la vie associative
rezéenne. Un "Comité de
Coordination" de l'animation de la
ville a été institué dans le but premier
de renforcer l'efficacité de ces
organismes.

Le Comité se compose d'élus, de fonctionnaires et de représentants des Offices, de la M.J.C., de l'Ecole de Musique et de la Bibliothèque. Son premier objet est la coordination de l'action des différentes parties. Il s'agit de rechercher de quelle manière tous les intervenants peuvent apporter leur concours au projet de l'un d'eux.

La vocation seconde du Comité est de concevoir l'évolution de la vie culturelle à Rezé. Toute la stratégie porte sur la définition du fil directeur ligne de départ des activités culturelles d'animation. Ces deux premiers éléments induisent le troisième: la recherche des besoins en équipements nécessaire au développement de la vie culturelle et associative de Rezé.

Une telle cellule de réflexion ne supervise pas le travail de ses différents organismes membres,elle se contente de susciter et de collecter leurs idées dans un but commun.



Conseil Municipal



Jacques FLOCH Député-Maire Parti Socialiste

Le Maire préside le Conseil Municipal, le Conseil d'Administration de la Ville, les commissions réunies. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil Municipal. Il administre le patrimoine communal, gère les revenus, prépare le budget, ordonnance les dépenses, dirige les travaux, pourvoit aux mesures relatives aux bâtiments communaux et à la voirie, procède aux adjudications, passe les marchés, représente la commune en Justice, désigne les membres du conseil municipal appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs.

Le Maire est chef du personnel communal, il est chargé de la police municipale, il préside les commissions administratives des établissements publics communaux. Le Maire est officier de l'État Civil, il est officier de Police Judiciaire. Le Maire prend des arrêtés pour formuler ses décisions.



Daniel PRIN Premier adjoint Parti Socialiste 35 ans Electromecanicien

Le Premier Adjoint reçoit une délégation générale pour suppléer le Maire dans tous ses actes en cas d'absence ou d'impossibilité. Daniel Prin s'occupe particulièrement de la Démocratie Locale et de l'animation, des relations publiques, de l'information et de la formation nécessaire au bon fonctionnement de la Ville. Il est assisté de Jacques Guilbaud pour le secteur Jeunesse et de Michel Dafniet pour le secteur de la Pratique sportive.



Yves MARIEL Deuxième adjoint Parti Communiste 35 ans Soudeur

Yves Mariel assure la viceprésidence du C.C.A.S., la représentation de la Ville auprès de tous les organismes mutualistes, les relations entre la Ville de Rezé, l'A.S.S.E.D.I.C., l'A.N.P.E. et tous les organismes s'occupant de l'emploi. Il représente la Ville à la Commission cantonale des Affaires sociales. Yves Mariel est chargé des affaires concernant les populations nomades et les immigrés. Il assure également l'aide immédiate aux personnes sollicitant le soutien de la Ville.



Ginette BLANDIN Troisieme adjoint Parti Socialiste 46 ans Secretaire

Ginette Blandin assure la viceprésidence et elle est ordonnatrice du C.C.A.S., de l'aide sociale facultative. Elle assure le contrôle des services de la petite enfance et particulièrement du service de garde et d'éducation des jeunes enfants.

Elle a la charge du contrôle et du développement des services de santé de la Ville.

Le troisième adjoint est assisté dans cette täche par Suzanne Pensel qui assure une délégation particulière dans ce secteur.



Michelle CHARPENTIER

Quatrième adjoint Parti Socialiste 36 ans Assistante parlementaire

Michelle Charpentier est chargée des relations avec le personnel des services communaux et des relations avec les organismes annexes qui ont pour but de promouvoir de meilleures conditions de travail pour le personnel de la commune.



Serge CONCHAUDRON

Cinquième adjoint Parti Socialiste 51 ans Inspecteur central aux P.T.T

Serge Conchaudron est adjoint aux Finances et aux Affaires Économiques. Il prépare le budget et vise les comptes. Il a la charge de la bonne gestion financière de la Ville comme des acquisitions et rétrocessions de biens immobiliers. Il est assisté de Michel Dejoie pour la préparation du budget.

Serge Conchaudron est chargé du suivi des actions économiques telles que les rapports avec les organisations syndicales de salariés ou patronales, les Chambres de Métier, d'Agriculture, les associations locales de commerçants et artisans.



Gilles RETIERE Sixieme adjoint Parti Socialiste 36 ans

Enseignant

Gilles Retière est chargé des problèmes d'urbanisme et d'étude générale d'aménagement. Habitat, Plan d'Occupation des Sols, urbanisme règlementaire, permis de construire, lotissements, réserves foncières, circulation, voirie d'agglomération, stationnement, pistes cyclables, cheminements piétons, transports en communs terrestres et fluviaux.



François BOURGES Septième adjoint Parti Socialiste 36 ans Ingénieur

François Bourges a la charge de l'entretien, de la conception, de la construction des bâtiments communaux ainsi que la règlementation, la conception, la réalisation, l'entretien de la voirie. Il s'occupe de l'exploitation et de la gestion des réseaux : assainissement, éclairage public. Il reçoit délégation pour la planification des investissements, contrats et marchés.

François Bourges assure les relations avec les gestionnaires des réseaux P.T.T., E.D.F., G.D.F.



Jean-Luc TREBERNE Dixième adjoint Parti Socialiste 34 ans Cuisinier

Il assure les fonctions d'adjoint à la Culture. Jean-Luc Tréberne a la charge de tous les moyens culturels pour l'animation de la Cité, les relations internationales et les jumelages ainsi que les relations avec les Offices Municipaux, de la Culture, de Jumelage et des Relations Extérieures. Il assure les relations avec les associations culturelles. Il est chargé des festivités et des manifestations publiques.



Michel BEDEL Huitième adjoint Parti Socialiste 34 ans Chaudronnier

Michel Bedel reçoit délégation pour les relations extérieures de la Ville, spécialement le SIMAN et les syndicats intercommunaux auxquels est liée la Ville de Rezé.



Yannick GUILLOU Onzième adjoint Parti Socialiste 28 ans Attaché d'Administration

Yannick Guillou assume les responsabilités d'adjoint à l'Enseignement: écoles primaires et maternelles, enseignement spécialisé, lycées et collèges, gestion des constructions scolaires, rapports avec le Rectorat et l'Inspection Académique, le Corps enseignant et les parents d'élèves. Il s'occupe des restaurants scolaires.



Jean-Pierre BRÉMONT Neuvième adjoint Parti Communiste 41 ans Enseignant

Jean-Pierre Brémont est chargé de l'environnement, du cadre de vie, des espaces verts, promenades, parcs et squares publics, cimetières, aménagement de rivières, collectes de déchets, récupération, nettoyage des voies publiques, lutte contre la pollution, lutte contre les nuisances (bruit), économie d'énergie, réseau de chaleur, sécurité publique, protection et gardiennage des espaces municipaux, eau.

Conseillers Municipaux:



Louis QUEBAUD Parti Socialiste 61 ans Retraité



Guy BUCHER Écologiste 60 ans Retraité



Roger MURZEAU Mouvement des Radicaux de Gauche 59 ans Ingénieur



Raymond CAILLEAU Parti Communiste 59 ans Retraité



Suzanne PENSEL Parti Socialiste 56 ans Mère au Foyer



Michel DEJOIE Mouvement des Radicaux de Gauche 56 ans Agent URSSAF



Monique RAYMONDEAU Gaulliste de Gauche 52 ans Enseignante



Raymond MOTTAIS Parti Socialiste 50 ans Ingenieur Technique



Claude CHASTAING Parti Socialiste 48 ans Employé de Banque



René PAPIN Parti Socialiste 48 ans Enseignant



Josette LE DELEZY Parti Communiste 45 ans Agent de l'État



Jacques GUILBAUD Parti Communiste 43 ans Gerant



Michel DAFNIET Parti Socialiste 41 ans Dessinateur P.T.T.



Michel BROCHU Parti Socialiste 37 ans Agent Technique



Josette VIAUD Parti Communiste 35 ans Éducatrice



Claude CONSTANT Parti Communiste 35 ans Technicien P.T.T.



Benoît MACQUET Rassemblement Pour la République 69 ans Retraité



Françoise LE MARCHAND Rassemblement Pour la République 40 ans Mère au Foyer



Marie-Madeleine JOUAN Parti Socialiste 33 ans Mere au Foyer



Raphaël RENAUD Rassemblement Pour la République 62 ans Retraité



Michel GRANIER Rassemblement Pour la République 35 ans Technicien



Pascal OLLIVE Parti Socialiste 25 ans Directeur de MNEF



Louis CHANTEBEL Rassemblement Pour la République 53 ans Chirurgien-Dentiste



Yann REPIC Rassemblement Pour la République 28 ans Representant



Florence BULTEAU Parti Socialiste 20 ans Agent Communal



Albert LE CLOAREC Rassemblement Pour la République 43 ans Ingénieur



Agathe JOUBERT Rassemblement Pour la République 23 ans Cadre Commercial

Permanences

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
M. RETIERE Services Techniques Tél. 04.03.03	M. BEDEL Mairie Tél. 04.03.03	M. MARIEL (CCAS) Tél. 75.56.44	Mile CHARPENTIER Mairie Tél. 04.03.03	M. PRIN Mairie Tél. 04.03.03
de 14 h 30 à 17 h	de 14 h à 17 h	de 14 h à 17 h	de 14 h à 17 h	de 14 h à 17 h
M. BOURGES Services Techniques Tél. 04.03.03		M. GUILLOU Relations Extérieures Tél. 04.03.03	M ^{me} BLANDIN (CCAS) Tél. 75.56.44	M. CONCHAUDRON Mairie Tél. 04.03.03
de 14 h 30 à 17 h		de 14 h à 17 h	de 14 h à 17 h	de 14 h à 17 h
M. TREBERNE Relations Extérieures Tél. 04.03.03			M. QUEBAUD Mairie Tél. 04.03.03	M. BREMONT Services Techniques Tél. 04.03.03
de 14 h à 17 h		THE REAL PROPERTY.	de 10 h à 12 h	de 14 h à 17 h
				M. GUILLOU Relations Extérieures Tél. 04.03.03
				de 14 h à 17 h
				M. QUEBAUD Mairie Tél. 04.03.03
				de 10 h à 12 h



ADHÉRENTS «CHAINEGAZ» 1983

SUBDIVISION DE NANTES BANLIEUE

BATARD H. BONNET H. BRELET L. CALLARD P. CEIRA SARL **Ent. JOUTARD** LE GARFE G. MARTIN RIALLAND G. RICHER A. Ets ROBION SONACHAUF TENAILLON J.Y.

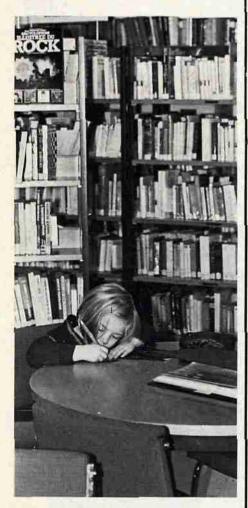
15, rue du Bois Fleuri 4, rue A. Fourny 6, allée de la Civelière 55, rue de la Jaunaie 44, Bd Joliot Curie 289, Rte de Clisson 67, rue Henri Delahaye 11, rue des Berlaguts Ste PAPON-MESNIL 3, rue Esn. des Châtelets 12, rue des Cadeniers 111, Rte de Bouquenais 77, rue du Moulin à l'Huile 43, rue de la Ripossière 3, rue des Sept Maries

44200 NANTES	34.40.50
44230 ST-SEBASTIEN	34.44.30
44200 NANTES	34.07.77
44640 LE PELLERIN	54.30.36
44200 NANTES	84.07.02
44230 ST-SEBASTIEN	34.40.29
44120 VERTOU	34.40.91
44230 ST-SEBASTIEN/LOIRE	34.09.71
44200 NANTES	75.60.16
44640 LE PELLERIN	54.30.22
44620 LA MONTAGNE	65.62.21
44400 REZE	75.49.12
44200 NANTES	75.69.81
44400 REZE	75.64.32

CHAINEGAZ SERVICE UN RESEAU SOLIDE UN CHAUFFAGE GARANTI.



Les Représentations





Le Conseil d'Administration de la Ville

Membres élus

- M. Jacques FLOCH
- Député-Maire
- Président
- M. Daniel PRIN
 Premier adjoint
 Supplée le Maire en cas d'absence
- M. Yves MARIEL
- Mme Ginette BLANDIN
- MIle Michelle CHARPENTIER
- M. Serge CONCHAUDRON
- M. Gilles RETIERE
- M. Michel BEDEL
- M. Jean-Pierre BREMONT
- M. Jean-Luc TREBERNE
- M. François BOURGES
- M. Yannick GUILLOU

Membres Cadres Communaux

- M. le Secrétaire Général de la Ville
- M. Le Directeur Général des Services Techniques
- M^{me} La Secrétaire Générale Adjointe
- M. Le Conseiller d'Administration

Les Commissions

Toutes Commissions

Président : M. le Député-Maire

L'ensemble du Conseil

Commission des Finances et Affaires Economiques

Président: M. CONCHAUDRON

MM. PAPIN, DAFNIET, BROCHU, CHASTAING, DEJOIE, MURZEAU, CAILLEAU, CONSTANT, CHANTEBEL, REPIC

Urbanisme et Etudes Générales

Président: M. RETIERE

MM. MOTTAIS, PAPIN, OLLIVE, Mme JOUAN, MM. CAILLEAU, CONSTANT, BUCHER, LE CLOAREC, MACQUET

Commission Cadre de Vie

Président: M. BREMONT

MM. MOTTAIS, PAPIN, OLLIVE, Mme JOUAN, M. BUCHER,

Mme LEDELEZY,

MM RENAUD, MACQUET

Commission Travaux et Voirie

Président: M. BOURGES

MM. MOTTAIS, PAPIN, OLLIVE, Mme JOUAN, MM. CAILLEAU, CONSTANT, BUCHER, GUILBAUD, LE CLOAREC, MACQUET

Commission Affaires Sociales et Santé

Présidente: Mme BLANDIN

M. QUEBAUD, Mme PENSEL, MM. DAFNIET, MOTTAIS, MIIE RAIMONDEAU, Mmes VIAUD, LEDELEZY, M. GRANIER, Mme LE MARCHAND

Commission Aide Immédiate et Emploi

Président: M. MARIEL

M. QUEBAUD, Mme PENSEL, MM. DAFNIET, MOTTAIS, MIIE RAIMONDEAU, Mmes VIAUD, LEDELEZY, MM. RENAUD, MACQUET

Commission Enseignement

Président: M. GUILLOU

Mme JOUAN, MIIE BULTEAU, MM. BROCHU, OLLIVE, BUCHER, Mmes VIAUD, LE DELEZY, LE MARCHAND, M. RENAUD

Commission Affaires Culturelles

Président: M. TREBERNE

M. BROCHU, MIIE BULTEAU, MM. CHASTAING, OLLIVE, MURZEAU, Mmes VIAUD, LEDELEZY, MIIE JOUBERT

Commission des Sports

Président: M. DAFNIET

MM. BROCHU, CHASTAING, OLLIVE, Mmes VIAUD, JOUAN MM. BUCHER, LE CLOAREC, CHANTEBEL





Commission du Personnel

Présidente: MIIe CHARPENTIER M. GUILBAUD, M. CONSTANT, Mme PENSEL, MM. DAFNIET, MOTTAIS, CHASTAING, DEJOIE, MACQUET, RENAUD

Démocratie Locale et Vœux

Président: M. PRIN

M. CONSTANT, Mme LEDELEZY, MM. OLLIVE, BROCHU, Mme JOUAN, M. QUEBAUD, MIIE RAIMONDEAU, M. MACQUET MIIE JOUBERT

Commission Jeunesse

Président: M. GUILBAUD Mme VIAUD, M. OLLIVE, Mme JOUAN, M. QUEBAUD, MIIE BULTEAU, MIIE JOUBERT, M. GRANIER

Les Commissions spécialisées

Adjudication et Marchés

Président: M. FLOCH - En cas d'absence, remplacé par M. PAPIN MM. CONCHAUDRON, BOURGES, CAILLEAU, GRANIER

Jury de recrutement

Présidente: MIIe CHARPENTIER
MM. PRIN, BOURGES,
CONSTANT, MACQUET
Suppléant: Mme BLANDIN,
Mme LE DELEZY

Commission Paritaire

Président: M. FLOCH Présidente déléguée: MIIE CHARPENTIER

MM. PRIN, BEDEL, RETIERE, Mme PENSEL, MM. GUILBAUD, CONSTANT, MURZEAU, TREBERNE

Suppléants: MM. DAFNIET, MOTTAIS, CHASTAING

Les Offices Municipaux

Office des Loisirs d'Enfants

MM. TREBERNE, PRIN, GUILBAUD, BUCHER, GRANIER

Office Municipal de la Culture

M. TREBERNE, MIIE BULTEAU, M. BROCHU, Mmes VIAUD, LE DELEZY, MIIE JOUBERT

Office Municipal des Sports

M. DAFNIET, Mme JOUAN, MM. GUILBAUD, LE CLOAREC

Assistant: M. CONSTANT

Office Municipal d'Information

MM. PRIN, BROCHU, CHASTAING, CONSTANT, BREMONT

Office Municipal des Personnes Agées de Rezé

M. QUEBAUD, Mmes BLANDIN, PENSEL, M. MARIEL, MIIe JOUBERT

Office Municipal de Jumelage

MM. TREBERNE, CHASTAING, OLLIVE, MARIEL, BREMONT, MIIE RAIMONDEAU, M. RENAUD

Maison des Jeunes et de la Culture

MM. GUILBAUD, OLLIVE, MILE BULTEAU

Assistant: Mme LE DEZELY

Mauperthuis

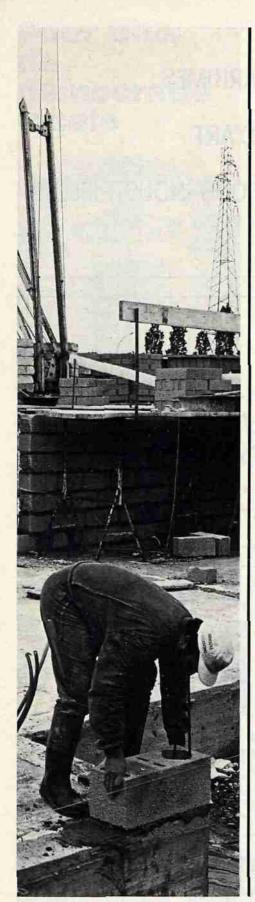
Assemblée Générale:

M. QUEBAUD, Mmes BLANDIN, PENSEL, MM. FLOCH, RETIERE, PAPIN, MARIEL, BREMONT; MIIE RAIMONDEAU, M. MURZEAU

Membres du bureau:

M. FLOCH, Mme BLANDIN, qui assure la délégation de la présidence. M. QUEBAUD, Mme PENSEL, M. MARIEL

Suppléant de M. FLOCH : M. RETIERE



Centre Communal d'Action Sociale

Mme BLANDIN, MM. MARIEL, QUEBAUD, Mme PENSEL Mme BLANDIN assure la délégation de la Présidence

Caisse des Ecoles

MM. MARIEL, BREMONT, GUILLOU PRIN, Mmes JOUAN, BLANDIN, MM. RENAUD, OLLIVE, MILE BULTEAU M. GUILLOU assure la délégation de la Présidence

Comité des Oeuvres Sociales (Personnel Communal)

MIIe CHARPENTIER, MM. PRIN CAILLEAU

Ecole de Musique et de Danse

M. TREBERNE, Mme JOUAN, M. GUILBAUD, M. GRANIER

Les Conseils d'Administration des Établissements Scolaires et Secondaires

Lycée Jean Perrin

M. FLOCH

Remplaçant de M. FLOCH : MIIe BULTEAU

Suppléant: M. BREMONT

L.E.P. Jean Perrin

M. BREMONT

Assistant: M. OLLIVE

C.E.S. Salvador Allende

M. CHASTAING

Assistante: Mme VIAUD

C.E.S. Pont-Rousseau

Mme JOUAN

Assistant: M. GUILBAUD

C.E.S. Petite-Lande

M. BROCHU

Assistante: Mme VIAUD

Autres Groupements ou Commissions

Impôts locaux

MM. QUEBAUD, CHANTEBEL

Listes Electorales

MM. QUEBAUD, CHANTEBEL

Réforme du Personnel Communal

MIIe CHARPENTIER

Assistant: M. GUILBAUD

Centre de Formation des Personnels Communaux

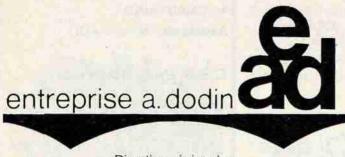
MIIe CHARPENTIER

Assistant: M. CONSTANT

Société d'Economie Mixte de la Ville de Rezé

MM. FLOCH - RETIERE -CONCHAUDRON - GUILBAUD -MURZEAU





Direction régionale:

4. Bd Pasteur - 44049 NANTES CEDEX Tél. 73.78.24

TRAVAUX MARITIMES

OUVRAGES D'ART

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

BATIMENTS



MOBILIERS DE BUREAU DE CLASSEMENT

ROUTE DE ST-ETIENNE-DE-MONTLUC B.P. 58 - 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX TEL. (40) 46.32.24 TELEX RONEONS 711615 F

GILBERT

Etanchéité - Isolation des toitures, des terrasses

17, avenue Geoffroy - 44300 NANTES Tél. (40) 74.68.16



Ets BLAIN et Cie

CONCESSIONNAIRE PEUGEOT



CONCESSIONNAIRE TALBOT

102, route de la Rochelle (vers les Sorinières) REZE-lés-NANTES - Tél. (40) 75.41.34

AUTOMARCHE - OCCASION ATELIER MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE PIECES DETACHEES



Société Bretonne de Travaux Publics S.A. au capital de 2.340.000 F - Fondée en 1922

Siège Social: ST-NAZAIRE - 44 - DISSIGNAC - BP 115 AGENCE: COUERON - LA MONTAGNE

Tél. 70.22.57 Tél. 86.11.57

Terrassements mécaniques **Routes - Toutes canalisations Génie Civil**

Pour plus de démocratie locale





"La gestion des affaires locales ne sera pas réservée aux conseillers municipaux; la politique municipale sera menée au grand jour, par une large information et avec la participation des citoyens".

La Municipalité

La loi de décentralisation établit de nouveaux rapports entre l'État et les Municipalités. Elle vise également le développement de nouvelles relations entre élus et citoyens en associant davantage ces derniers à la vie de la Cité.

A Rezé, depuis plusieurs années, des instances diverses de concertation existent: les Commissions Extra-Municipales, les Comités de Quartier et les Offices.

A l'orée de ce nouveau mandat, il est utile de rappeler leur fonctionnement. Et ce rappel est aussi un appel aux rezéennes et rezéens pour qu'ils prennent toute leur place dans la vie de la Cité.

Les Commissions Extra-Municipales

Créées au début des années 70 pour associer la population aux décisions de la Municipalité, les commissions extra-municipales sont au nombre de trois: l'Urbanisme, l'Enseignement et les Affaires Sociales. Elles sont placées sous la responsabilité d'un Adjoint et sont ouvertes à tous.

Elles ont un rôle d'information et de proposition : les élus informent les citoyens des projets en cours, s'enquièrent de leurs désidérata et les Rezéens peuvent discuter ces projets voire les amender.

Parmi les exemples de concertation au sein des commissions extra-municipales on peut citer le Centre Social des Trois Moulins, qui a été conçu avec l'aide des futurs usagers et, plus récemment, la mise sur pied des classes vertes.

Une nouveauté pour ce mandat: le remplacement de la commission extra-municipale des Affaires Sociales par un Comité Consultatif local pour la Promotion de la Santé. Ce comité regroupera les associations concernées, les professionnels et les usagers pour un recensement des besoins, une réflexion sur le thème de la prévention et des propositions pour définir les axes d'une politique de la santé à l'échelle de la commune.

Les Comités de Quartier

Le quartier représente une unité de vie sociale: les enfants fréquentent les mêmes écoles, les parents le même marché, les mêmes équipements. En mettant sur pied les comités de quartier en 1977, la Municipalité voulait démontrer que la gestion des affaires communales ne doit pas être réservée aux seuls élus mais qu'elle nécessite un large partage. Dans une ville aux aspects très divers, le quartier était le lieu idéal pour cette nouvelle expérience. Sept comités virent le jour : Trentemoult, Ragon, Pont-Rousseau, La Blordière, Le Château de Rezé, La Houssais et Rezé-Bourg.

Après 6 ans de fonctionnement, le bilan de ces comités est en demi-teintes. Dans les quartiers qui ont accueilli des équipements lourds, la concertation a été efficace; deux réalisations portent la marque de ce fonctionnement exemplaire: le Port de Trentemoult et la maison de Ragon. Ces deux équipements ont été élaborés avec la participation active des quartiers concernés.

Dans ces deux secteurs,
l'unité des habitants a joué un grand
rôle; Ragon et Trentemoult
constituent des ensembles
homogènes grâce à leur
géographie, leur histoire, leurs
activités et leurs habitants ont
conscience d'appartenir à une
même communauté.

Pour le reste, la Municipalité a du constater: les rezéens n'ont pas été très motivés pour débattre des problèmes généraux qui dépassaient leur cadre de vie; et les comités de quartiers, sauf Ragon et Trentemoult, n'ont eu qu'une existence formelle. A l'avenir, et tenant compte de ces 6 ans de fonctionnement, la Municipalité prendra l'initiative de réunir les comités sur des opérations ponctuelles concernant de près la vie d'un quartier. Dans certains secteurs, des associations représentatives pourront également être les interlocutrices des élus.

Les Offices Municipaux

Il existe six Offices Municipaux à Rezé: l'Office Municipal de



OFFICE NOTARIAL DE REZÉ

ETUDE DE MAITRES LESAGE - DAVID - SUET - VICAT

1, rue Victor-Hugo - REZE - Tél. 04.00.52



A VENDRE

MAISONS

REZE - Pont-Rousseau, rue J. Marchais - Pte MAISON 2 pièces, douche, w.c. BON ETAT - 140.000 F à débattre. REZE - Pont-Rousseau, rue J.-B. Vigier - Pte MAISON plain-pied 2 pièces, confort - petit jardin - 160.000 F.

REZE - La Croix de Rezé - Pte MAISON plain-pied 2 pièces, véranda, confort - petit jardin - 160.000 F.

REZE - Trentemoult - MAISON compr. au rez-de-chaus.: 4 pièces, à l'étage: 3 chambres, gd grenier - jardinet - 180.000 F.

REZE - St-Paul - MAISON pl.-pied 4 pièces - Jardin 460 m² 180.000 F.

REZE - La Blordière - MAISON compr. au r.d.ch. 1 gde pièce 25 m², pte cuisine, 2 pièces, ét.: salle d'eau - dépendances dans cour et garage - 200.000 F. REZE - derrière Le Corbusier - MAISON plain-pied refaite à neuf - 4 pièces, s.d.b., w.c. - petit jardin - 250.000 F. REZE - St-Paul - MAISON à rénover compr. : 3 pièces, w.c. au r.d.ch., à l'étage : gde cuisine, salle à manger, 2 gdes chambres - jardin 583 m² - 280.000 F.

REZE - Le Port au Blé - MAISON plain-pied T4 - jardin 315 m² - 300.000 F - Bon état.

REZE - La Blordière - MAISON (constr. 75), plain-pied T4. Garage - jardin 400 m² - Bon état - libre - 380.000 F.

REZE - La Biordière - MAISON T5 sur sous-sol - jardin 430 m² - 420.000 F dont reprise 60.000 F C.F.F.

REZE - Quart. Butte de Praud - Maison plain-pied T4 avec cave en sous-sol - garage 2 voitures - jardin 691 m² - 450.000 F dont 60.000 F reprise C.F.F.

APPARTEMENTS

REZE - Le Port au Blé - APPARTEMENT T3 - cave parking extérieur - URGENT - 150.000 F à déb.

REZE - Rue H. Barbusse - APPARTEMENT T3 au r.d.c. - cave - 150.000 F.

REZE - Bourg - APPARTEMENT T4 au 1er étage - URGENT - 200.000 F à déb.

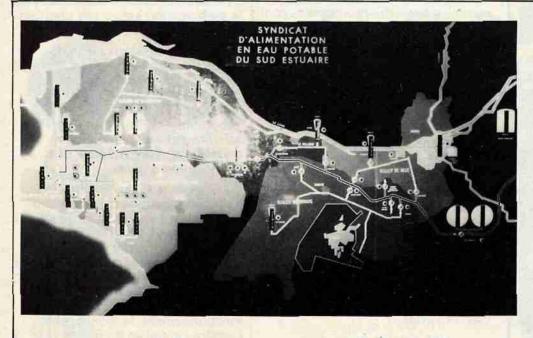
REZE - Résid. Victor Hugo - APPARTEMENT T3 au 2º ét. Très bon état - cave - garage - 260.000 F.

REZE - Le Château - APPARTEMENT T3 au r.d.ch. - 190.000 F.

REZE - La Gagnerie - APPARTEMENT T5 au r.d.ch. - cave - parking - 300.000 F.

REZE - Les Trois Moulins - APPARTEMENT T2 - chauf. gaz - 195.000 F dont 24.000 F C.F.F.

REZE - Les Trois Moulins - APPARTEMENT T4 au 5° ét. - 260.000 F dont 135.000 F reprise prêts.





gestion de services publics d'eau potable et d'assainissement

COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

BUREAUX OUVERTS de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 Sauf le vendredi après-midi samedi et dimanche 2, rue du Haut-Landreau B.P. 165 44404 REZE CEDEX

PERMANENCE POUR SERVICE D'URGENCE... Tél. 04.06.06





Culture, de Jumelage, des Personnes Agées, des Loisirs d'Enfants, des Sports et de l'Information.

Ils ont été mis en place pour associer le secteur associatif et les citoyens intéressés à la gestion et l'animation d'activités relevant de leurs compétences. Les Offices coordonnent l'action des associations et les aident dans leurs activités. Ils décentralisent la vie municipale. Enfin les Offices ont un rôle d'animation; ils permettent ainsi à chacun de coopérer, selon ses désirs et ses possibilités, à la vie de la commune.

Les Offices sont des associations type loi 1901. Ils fonctionnent donc avec des adhérents qui, une fois par an en assemblée générale, débattent du bilan, des orientations et élisent un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunit tous les trimestres; il est composé de membres de droit (des élus municipaux), d'animateurs, de représentants d'associations et d'individuels.

Enfin le Conseil d'Administration élit un bureau, structure souple qui règle les problèmes quotidiens de gestion ou d'animation. Les Offices ont une subvention de la Ville et gèrent leur budget eux-mêmes. A cette subvention peut s'ajouter — pour l'OLE par exemple — la participation des familles, les aides de Jeunesse et Sports et la Caisse d'Allocations Familiales.

La Ville subventionne les Offices mais en créant en 1980 le service Culture elle a mis également à leur disposition du personnel municipal d'administration. Le personnel d'animation est aussi pris en charge par la Ville, par le biais de contrat de financement avec des Fédérations agréées (Léo Lagrange, les Francas...).

L'organisation des Offices en association type loi 1901 invite donc tous les citoyens intéressés à être partie prenante de leur gestion et leur animation. La vie des Offices est donc fonction de la diversité et du dynamisme des participants qui les composent; ces derniers ne sont pas consommateurs mais acteurs et les Offices sont le reflet de leur vitalité.

La M.J.C.

Au travail des offices, il faut ajouter celui de la Maison des Jeunes et de la Culture. La M.J.C. est également une association type loi 1901. Elle a cette année 585 adhérents qui participent à ses activités et sa gestion. Les adhérents définissent avec les animateurs les objectifs et l'action de la M.J.C. qui portent sur trois points essentiels: l'action socioculturelle (une gamme complète d'activités: céramique, musique, yoga, photo, etc.), la diffusion culturelle (organisation de spectacles, concerts) et plus récemment, l'action en faveur des adolescents du Château. Pour aider la M.J.C. dans sa tâche, la Ville lui alloue une subvention qui couvre 57% de son budget, met à sa disposition gratuitement des locaux et détache du personnel municipal pour son fonctionnement.

La démocratie de participation que les élus rezéens ont développée, ne peut se substituer à la démocratie élective de représentation mais elle doit la vivifier, la stimuler. C'est le Conseil Municipal élu au suffrage universel, qui prend les décisions mais ces dernières, à Rezé, sont le fruit d'une large concertation.

La démocratie locale ne s'arrête pas à la participation des citoyens aux commissions extramunicipales, comités de quartier ou offices; elle se vit également dans la gestion par la population de certains équipements (la maison de quartier de Ragon est un bel exemple) et le soutien de la Municipalité à la vie associative.

La vie associative est un excellent baromètre de la vitalité d'une Cité. A Rezé, les associations sont vivantes grâce à leur dynamisme propre, au soutien des Offices et aux aides de la Ville (subventions, locaux, prêt de matériel, panneaux d'affichage...).

La démocratie locale ne peut se réduire à des modèles existants: en permanence, il nous faut inventer ensemble la vie et l'avenir de Rezé.



INTERMARCHE



29, RUE DE LA BLORDIERE CENTRE COMMERCIAL LE CHATEAU REZE

APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

La Régionale Electrique

4, rue Ordronneau - Z.I. 44400 REZE-lès-Nantes - Tél. (40) 75.53.67

Equipement armoire, asservissement, télé-commande, distribution de l'heure, détection incendie, protection contre le vol, automate programmable, contrôle des accès



A VOTRE SERVICE

BNP

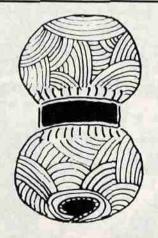
Près de chez vous

- 51, avenue de la Libération 44400 REZE - Tél. 75.50.16
- 32 bis, rue Aristide-Briand
 44400 REZE Tél. 75.51.44

et SUCCURSALE:

8, rue La Fayette
 44000 NANTES - Tél. 47.39.54

37 AGENCES en LOIRE-ATLANTIQUE et VENDÉE



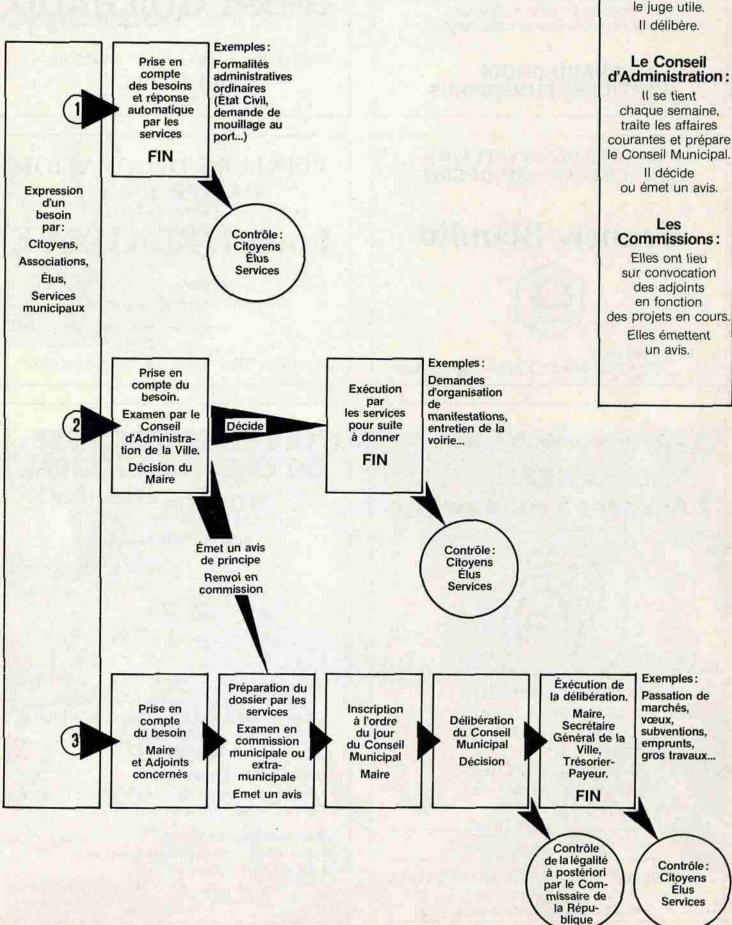
la tricoterie

2, rue Franklin **Tél. 73.77.17**

Dépositaire

welcomme permelle

Cheminement d'une décision municipale



Le Conseil

Municipal:
Il se réunit une fois

chaque trimestre au minimum;

> en pratique, chaque fois que le Maire

Pompes Funèbres Générales Concessionnaire du Service Municipal

58 bis rue du Lieutenant de Monti (Anc. rue J.-Jaurès) REZÉ - Tél. 75.65.22

> Organisation des funérailles Transport de corps à distance Toutes démarches évitées aux familles

> **GRAND CHOIX** D'ARTICLES FUNÉRAIRES

CHAUFFAGE - SANITAIRE COUVERTURE - ZINGUERIE

Francis Blandin



10. rue Roine TRENTEMOULT - REZE - Tél. 75.55.65

Pommes de terre Fruits - Légumes - Primeurs

EXPORTATION - IMPORTATION Fournisseur de collectivités et de cantines

Gilbert GUILBAUD

70, rue Ernest Sauvestre - 44400 REZE Tél. 75.67.14

M.I.N. Nantes - Tél. 47.02.21

PEINTURE DECORATION PAPIER PEINT

Louis DELAHAYE

toile collée ou tendue moquette - vitrerie - ravalement

3, rue de la Chapelle Les Couëts 44340 BOUGUENAIS - Tél.: 65.05.31

Maintenant du lundi au samedi

à REZÉ 2 Agences à votre service



CREDIT AGRICOLE

80. rue Jean-Jaurès tél. 75.86.91

CREDIT AGRICOLE

44, rue de la Libération Tél. 84.30.00

(Parkings privés à votre disposition)

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS 80, RUE JEAN-JAURÈS 44, RUE DE LA LIBÉRATION

LES BONS DE CAISSE DU CREDIT MUNICIPAL

sont toujours les plus AVANTAGEUX des PLACEMENTS SURS

RENSEIGNEZ-VOUS

Bons à 13. 18. 25 Mois ou 5 ans



1813

Etablissement Public d'Aide Sociale 7, rue du Gal Leclerc & 2, rue St-Vincent NANTES Tél. 89.26.27

Son Service Financier

- Chèques payables dans toute la France
- Comptes à terme et sur livrets

Ses services de prêts

- aux Fonctionnaires et assimilés
- sur gages corporels

De nouveaux rapports Majorité et Opposition



...Après la déclaration des Droits de l'Homme, après le droit de vote aux femmes et aux hommes, après la séparation de l'Église et de l'État, après la réaffirmation du principe républicain par nos constitutions, voici la parole libre à l'Opposition. Maintenant, l'Opposition prend une majuscule et devient une institution dans nos communes.

Sans que le mot fut jamais prononcé, nous avons peutêtre réactualisé la Révolution. Je vous laisse juge. Chacun mesurera néanmoins dans son cœur de citoyenne et de citoyen, toute la gloire qui revient au seul vainqueur de cette lutte, je veux dire la Démocratie...

Jacques FLOCH
(Extrait du discours au
Conseil Municipal d'installation
11 mars 1983)

Liberté d'expression, confrontation des idées, permanence du débat démocratique, voilà les perspectives ouvertes par le nouveau mode de scrutin qui dorénavant permet aux différentes familles politiques de chaque commune d'être représentées au Conseil Municipal, même si elles sont minoritaires.

Cette loi autorise maintenant le débat contradictoire dans toute commune de 3.500 habitants et plus.

Bien entendu, le fait majoritaire est préservé, c'est la règle de la stabilité; il faut en effet gouverner et assurer l'exécutif de la Cité. Le principe est net: la Majorité gouverne, l'Opposition contrôle.

A Rezé, l'Opposition a donc accès à tous les organismes consultatifs, afin qu'elle puisse prendre connaissance de tous les dossiers.

Ainsi, propositions et contrepropositions amélioreront le sort des Rezéens. Dans ce sens, des moyens en matériel, secrétariat, assistanat, seront donnés avec le même souci d'équité à l'ensemble des groupes représentés dans ce conseil.



SERRURERIE - FERRONNERIE CONSTRUCTIONS METALLIQUES Michel SOULAS

2, rue Raymond Soulas - "Trentemoult" 44400 REZE Tél. 75.55.07

"La Brioche Vendéenne"

MAISON BONNIN S.A.R.L.

62, rue Charles-Rivière, 44400 REZÉ - **Tél. 75.40.99** *EN VENTE SUR LES MARCHÉS DE NANTES ET REZÉ*

CORDONNERIE

Henri VILLAIN

TALON MINUTE SERVICE RAPIDE

Clés minute

11, rue Victor-Hugo - 44400 REZE

Régis RAYNAUD

74, rue de la Commune - REZE - Tél. 75.62.06 Remise en ligne au rayon laser

GRAINES - PLANTS B. HAURY

25, rue Victor-Fortun - 44400 REZE - Tél. 75.48.78

ATELIERS REZÉENS D'APPLICATIONS MÉCANIQUES Mécanique Générale

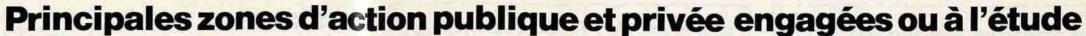
Rue Ordronneau - Zone Industrielle 44400 REZE-LES-NANTES - Tél. 75.40.25

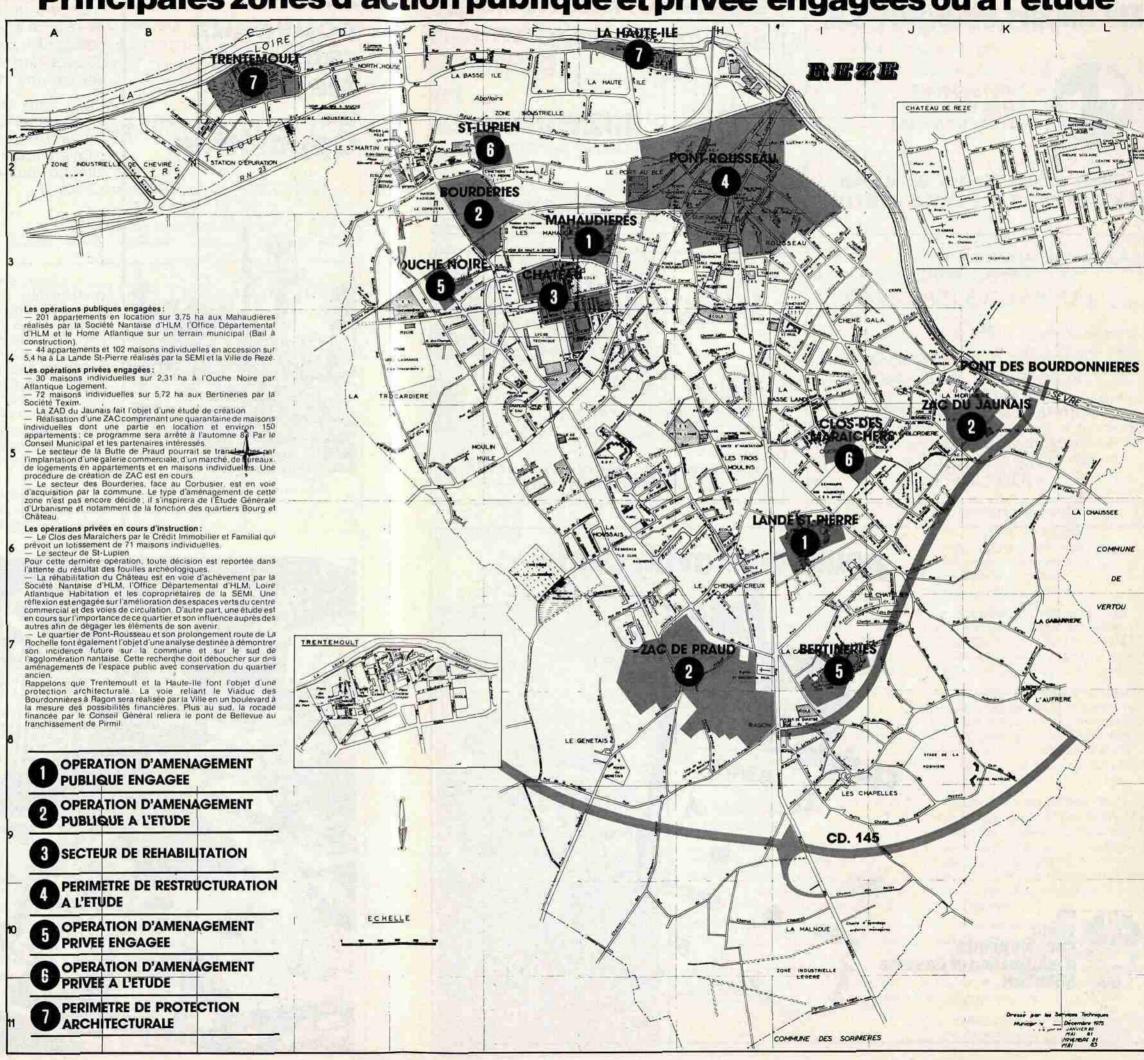


MENUISERIE - CHARPENTE - ESCALIER CUISINES - INSTALLATION DE MAGASIN SURVITRAGE - NEUF ET RENOVATION

Entreprise R. LEBEAUPIN

60, Rue Leclerc - 44400 REZE - Tél. 75.69.36
POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT PAR CREDITS





Ets Gilbert MAINGUY s.a.



ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Siège social: 46, Rue du Moulin Tél. 34.10.00 B.P. 8 44120 VERTOU

Agences et Dépôts:

VERTOU, PORNIC,

LA ROCHE-SUR-YON, CHOLET

LIGNES ET CANALISATIONS:
ELECTRICITE, GAZ, EAU,
TELEPHONE
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
ET IMMOBILIERS
DEPARTEMENT DE
CHAUDRONNERIE
ET MECANIQUE

Entreprise de PARCS et JARDINS DALLAGE - CLOTURES

Arbres d'Ornement et fruitiers - Rosiers



LIZE ANNICK

Successeur de CHARLES LIZE

65, rue de la Commune - B.P. 25 44002 REZE Cédex - Tél. 75,65,02

TABAC MAISON de la PRESSE LOTO

ARTICLES CADEAUX

- -Stylos Waterman
- Pipes GBD Chacom
- Maquettes Heller
- -Briquets Flamair Silver Match
- -Myon Colibri
- -Montres Kiplė, garantie 2 ans

Centre Commercial du Château de REZÉ Tél. 75.46.15 - Parking



La décentralisation et la commune



La loi du 2 mars 1982, relative aux Droits et Libertés des communes, départements et régions, marque une date dans notre histoire: elle rompt avec une tradition centralisatrice, vieille de plusieurs siècles.

Dans ce texte, le législateur précise le cadre général de la décentralisation; il s'agit donc d'une "loi-locomotive" et plusieurs wagons viendront ultérieurement s'y rattacher: les moyens financiers, les personnels, le statut des élus locaux, la vie associative...

Nous allons examiner principalement les conséquences des nouvelles dispositions dans la vie quotidienne des communes (pour le rappel de la loi, cf ses 15 points-clef).

La libre administration

"Les communes, les départements et les régions s'administrent librement par des conseils élus".

Si cet article n'est pas une nouveauté pour la commune (en libre administration depuis 1884), les modalités d'application de ce principe sont bouleversées par la suppression de toute procédure d'approbation préfectorale ou ministérielle. Seul subsiste un contrôle à posteriori, il porte uniquement sur la légalité des délibérations et des actes administratifs. Les actes pris par les autorités communales sont donc exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou à leur notification aux intéressés, ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat. Ce dernier, les défère au tribunal administratif dans les deux mois qui suivent la transmission, s'il estime contraires à la légalité les actes qui lui ont été transmis.

Ce contrôle à posteriori fait intervenir pour les problèmes financiers une nouvelle juridiction formée de magistrats inamovibles: la Chambre Régionale des Comptes (déconcentration de la Cour des Comptes).

Nouveaux pouvoirs économiques

L'intervention en matière économique et sociale est désormais un droit pour la commune, sans l'accord préalable du préfet devenu Commissaire de la République.

Les élus pourront intervenir directement pour favoriser le développement économique c'est-à-dire pour aider l'investissement, les reconversions, les restructura-tions...

Leur action s'exercera de trois manières:

- assurer le maintien des services nécessaires à la satisfaction des besoins de la population (en milieu rural surtout),
- pallier les carences de l'initiative privée,
- permettre le redressement d'entreprises en difficultés pour sauvegarder l'emploi.

Le local apparaît comme le lieu pertinent du développement économique et le pouvoir reconnu dans ce domaine aux communes, départements et régions leur donne une chance de se choisir un devenir propre.

La maîtrise du sol

La planification des opérations d'urbanisme est transférée à la commune qui exercera dès lors les responsabilités suivantes:

- initiative et élaboration des Plans d'Occupation des Sols (P.O.S.): le Conseil Municipal arrête le projet et l'approuve après consultations et enquête publique.
- initiative des schémas directeurs intercommunaux dont l'élaboration sera confiée, par les communes intéressées, à un établissement public ayant compétence en la matière ou qu'elles créeront à cet effet.
- délivrance du permis de construire par le Maire dès lors que le POS est approuvé (c'est déjà le cas à Rezé) ou par le président de l'établissement public de coopération intercommunale si la commune lui confie cette compétence.
- délivrance des autres autorisations d'occupation du sol: création de lotissements, de clôture, d'installations ou travaux divers, de camping, coupe et abattage d'arbres...
- délivrance des actes assimilés: certificat d'urbanisme, certificat de conformité, permis de démolir...

Louis Eveno Centre Chassimétric



PASSAGE AU MARBRE (toutes marques) TOLERIE PEINTURE EN CABINE

Carrosserie

Automobile

TEL. 47.69.29

18, rue Baron - NANTES



HAUTE -COIFFURE UNISEX

STYL HAIR Christian BENZO

8, pl. J.B. Daviais - 44400 REZE Tél. 75.54.23

Le spécialiste du Brushing et de la Coupe aux Ciseaux MECHES ET PERMANENTES UNISEX "TRAITEMENT INTERKUR"

MONUMENTS FUNERAIRES

TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE

Bernard LECLAIR

4, rue de la Guilloterie - La Classerie - 44400 REZE - Tèl. 75.66.97 Cimetière St-Paul - Ancienne Maison Clément NOEL 38, rue Félicien-Thomazeau - 44400 REZE 10, rue Aristide BRIAND 44 - REZE (St-PAUL) 75.44.82

Spécialiste des équipements sportifs

Remise de 10% aux licenciés

Entreprise de VIDANGE G. DUBILLOT

Curage d'égoûts, fosses, puits Nettoyage de fosses septiques

27 rue du Général de Gaulle - Les Sorinières - Tél. 54.71.30

VENTE et REPARATIONS AUTOMOBILES

VOITURES NEUVES ET OCCASIONS TOUTES MARQUES

Garage BARANGER Père & Fils

3, rue du Docteur Nogue - 44400 REZE - Tél. 75.61.34

Clairette

- BLANCHISSERIE
- LOCATION DE LINGE:

Hôtels - Collectivités - Cliniques

Vêtements de travail

Tout notre linge en location est personnalisé au nom de chaque client

Siège Social et Usine: Rue J.B. Vigier - REZE Tél. 75.42.01 et 75.49.52

8551

s.a.r.l.

Alarmes électriques - Identification - Télésurveillance Coffres-forts - Protection incendie - Vol 9, rue Pierre Brossolette - 44400 REZE-lès-NANTES Tél. (40) 75.92.20

GARAGE - TRANSPORTS



s.a.r.l. GERARD

22, rue Aristide Briand 44340 BOUGUENAIS - Tél. 65.07.50







Les décisions des communes devront, bien sûr, être compatibles avec les prescriptions nationales ou les prescriptions propres à certaines régions. Les exceptions en matière de compétences urbanistiques sont limitées: constructions de l'Etat et du département, ouvrages de production d'énergie... Même dans le cas où le Maire est lié par l'avis de l'architecte des bâtiments de France, il demeure compétent afin d'éviter une extension inconsidérée des sites classés.

Une procédure de gestion des conflits relatifs à l'occupation de l'espace a été prévue par la loi. Elle se traduit par une possibilité de conciliation grâce à la mise en place d'une Commission départementale et par un pouvoir d'arbitrage du Commissaire de la République destiné à sauvegarder certains intérêts fondamentaux de l'Etat.

Le transfert des compétences en matière d'urbanisme est considérable: chaque année 650.000 permis de construire sont instruits et 30.000 permis de lotir et actes divers.

La loi renforce également la solidarité intercommunale par la possibilité de mise en œuvre de politiques communes dans le cadre des "Chartes intercommunales d'aménagement" et par la création d'établissements publics intercommunaux.

Enfin, le responsable unique des orientations de la commune en

matière d'urbanisme, c'est le Maire; il connaît mieux que personne la réalité locale et les besoins de ses concitoyens; ces derniers savent désormais qui décide et peuvent discuter, voire amender, les projets.

D'autres lois importantes doivent, avant 1985, parachever l'œuvre décentralisatrice; des textes définiront le statut, les droits des fonctionnaires et des élus locaux; d'autres dispositions envisageront la coopération intercommunale et la participation des citoyens à la vie locale. Enfin, le dossier sur la réforme de la fiscalité locale pourrait faire l'objet d'ultimes débats.

A toute cette série de lois qui donheront plus de pouvoirs aux élus locaux, il faut ajouter la réforme du mode de scrutin des élections municipales. Les élus municipaux sont maintenant les représentants de tous les courants politiques majeurs, ce qui garantit encore davantage un contrôle des bénéfices de la décentralisation.

La démocratie réelle doit donner le dernier mot à l'élu; la réforme actuelle est dans cette ligne et le pouvoir exécutif est désormais confié, à tous les échelons, aux représentants du corps électoral.

Après deux siècles de centralisme, nous sommes entrés dans une ère nouvelle.

LA DÉCENTRALISATION EN 15 POINTS

1 - Des décisions immédiatement exécutoires.

- Les délibérations, arrêtés, actes ou conventions des autorités communales, départementales ou régionales sont dans tous les cas exécutoires, dès qu'ils ont été publiés ou notifiés et ont été transmis au représentant de l'Etat.
- Les procédures de contrôle à priori sont supprimées.

2 - Un contrôle de légalité faisant intervenir le représentant de l'Etat et la juridiction administrative.

 Toutes les décisions des autorités locales doivent être transmises au représentant de l'Etat dans le département ou la Région.

- Si le représentant de l'Etat estime contraire à la légalité l'une de ces décisions, il saisit le Tribunal Administratif qui seul peut en prononcer l'annulation.
- Une procédure accélérée est prévue pour les actes qui porteraient atteinte à une liberté publique ou individuelle.
- 3 Un contrôle budgétaire à posteriori exercé par une nouvelle juridiction: la Chambre Régionale des Comptes.
- Le contrôle est limité aux seuls cas d'irrégularité des opérations budgétaires.
- Est créée dans chaque région une nouvelle juridiction: la Chambre Régionale des Comptes, présidée par un membre de la Cour

le pays où la vie est moins chère





1" SPÉCIALISTE DU CONFORT

Meubles, Saions, Cuisines, Electroménager, Télévision, Son, Hi-Fi... sur les plus grandes marques. Et tous les compléments du confort à PRIX CONFORAMA.



LIBERTE DE VISITE ET DE CHOIX ...

A CONFORAMA, la liberté de visite et de choix est totale et l'achat sans contrainte.



ET DU PERSONNEL QUALIFIE

Une équipe de techniciens est à votre dispo-sition pour vous conseiller.



Etre rapidement en possession de vos achats est une des devises de CONFORAMA.



EMPORTE ou LIVRE

Vous avez le choix:

Pour emporter, CONFORAMA met une camionvotre disposition. EMPORTE c'est rapide et c'est moins cher



TOUT A CREDIT **FACILE et IMMEDIAT**

sur tous les rayons par organismes de crédit agréés SOFINCO ou CETELEM ou CREG



SERVICE APRES-VENTE

GARANTIE TOTALE GRATUITE 2 ANS

A CONFORAMA vous bénéficiez toujours d'une garantie totale et gratuite 2 ans sur l'élec-troménager et la télé.



REMBOURSE LA DIFFÉRENCE

Si vous trouvez moins cher ailleurs dans le mois qui suit votre achat et dans les limites du département.

Voilà la meilleure preuve que CONFORAMA pratique la politique du PLUS BAS PRIX!

NANTES

ORVAULT 250, route de Vannes REZE route de Pornic





- des Comptes et composée de magistrats inamovibles.
- La Chambre Regionale des Comptes formule des propositions et a une mission de conciliation préalable.
- En cas d'échec de cette procédure de conciliation, le représentant de l'Etat arrête les mesures nécessaires et doit assortir sa décision d'une motivation explicite s'il écarte des propositions de la Chambre Régionale des Comptes.

4 - Des rapports nouveaux entre ordonnateurs et comptables.

- Le Maire, le Président du Conseil Général et Régional peuvent réquisitionner le comptable.
- Les motifs de refus de paiement que peut invoquer le comptable sont strictement définis et la liste des pièces justificatives qu'il peut exiger est fixée par décret.

5 - Le Président du Conseil Général, organe exécutif du département.

- L'exécutif du département appartient à un élu : le Président du Conseil Général.
- Les services nécessaires à l'exercice de ces nouvelles attributions sont, selon le cas, placés sous l'autorité du Président du Conseil Général ou mis à sa disposition, les personnels concernés demeurant régis par leur statut actuel.

6 - La Région, une nouvelle collectivité territoriale.

- Le Conseil Régional sera élu au suffrage universel direct.
- Les régions sont érigées en collectivités territoriales, à l'issue de la première élection des conseils régionaux au suffrage universel.

7 - Des attributions élargies pour les Régions.

- La Région a compétence non seulement en matière de développement économique et social, mais aussi en matière de développement culturel.
- Ses attributions en matière économique sont étendues.
- La Région peut procéder à des dépenses de fonctionnement liées à des opérations d'intérêt régional direct.
- Elle assure la mise en œuvre des actions d'apprentissage et de formation professionnelle.

8 - Le Président du conseil régional, organe exécutif de la région.

 Le transfert de l'exécutif s'opère dans les mêmes conditions que pour le département.

9 - De nouvelles possibilités d'action économique.

- Les conditions d'intervention des Communes, Départements et Régions sont précisées par la loi.
- Communes, Départements et Régions peuvent venir en aide aux entreprises en difficulté.

10 - Un seul représentant de l'Etat dans chaque Département et dans chaque Région.

- Le représentant de l'Etat représente les ministres et dirige les services de l'Etat.
- Il a la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois.
- Il est seul habilité à s'exprimer au nom de l'Etat devant les assemblées élues et à prendre les décisions au nom de celui-ci.

11 - Une tutelle technique réduite.

- Seules sont opposables aux collectivités locales les procédures et prescriptions techniques ayant un fondement législatif.
- Est constitué un comité d'allègement des procédures et prescriptions techniques.

12 - Un statut particulier pour la Corse et les Départements d'Outre-Mer.

13 - Répartition des compétences entre les communes, départements et régions.

14 - Des charges financières allégées.

- La contribution des communes aux dépenses de Justice sont supprimées.
- Les charges financières résultant des transferts de compétence sont compensées par moitié par des transferts de fiscalité et, pour le reste, par une "Dotation Générale de Décentralisation"
- Cette DGD prend la forme d'une subvention globale et les collectivités locales l'utiliseront librement.
- L'allègement des charges pour les collectivités locales représente pour 1982, environ 2 milliards de francs.

STATION SERVICE



JEVES

BOBINAGE MOTEUR **ELECTRO-MECANIQUE** VENTE MOTEURS NEUFS ET OCCASIONS

Ets Gilles GAUTIER

65. rue Jules Vallès - 44340 BOUGUENAIS - Tél. 75.43.14

ESPACE INFORMATIQUE & ELECTRONIQUE

65.21.41

Centre Commercial - Route de Pornic 44400 REZE

Le spécialiste de la micro-informatique individuelle et familiale

VENTE - SERVICE APRES-VENTE - MAINTENANCE

Fournisseur des systèmes micro-informatiques des écoles de Rezé

ORTP SEE S.A. - B.P. 9

44640 SAINT-JEAN-DE-BOISEAU Tél. (40) 65.91.21

VRD - TENNIS - ASSAINISSEMENT

"Le Pavillon"

1Bar Restaurant Créperie

Pos Specialités

FRUITS DE MER GRATIN DE SAINT-JACQUES CUISSES DE GRENOUILLES SAUMON A L'OSEILLE BEURRE BLANC ANGUILLES GRILLÉES

menu fixe repas sur commande baptêmes, mariages

M. et Mme VAUCELLE

13 quai marcel-boissard - 44400 trentemoult **75.67.15**

RORTAIS - LE PAVEC



rue de l'île Macé Z.I. Rezé 44400 tél. 75.62.04

Charpente Menuiserie Bois et Aluminium Vérandas

VANNERIE DES 3 MOUI REZE

Magasin et Atelier : 21, rue Siméon Fouçault Tél. 75,65,87 400 m2 d'exposition

12, Passage Pommeraye Tél. 89.15.99

Ch. BRIANT Fabricant

Ameublement en rotin et carme des Philippines

peinture, décoration

Paul Turpeau fils s.a.



131, Bd Ernest Dalby 44000 NANTES - Tél. 74.44.65

Peinture - vitrerie - miroiterie - revêtements sols, murs et plafonds Tentures murales et d'ameublement

ESEVEDAVY PIANOS



OCCASION * LOCATION * RÉPARATIONS * ACCORDS NEUF *

> PIANOS ORGUES - ACCORDEONS GUITARES LUTHERIE - LIBRAIRIE MUSICALE

> > Tél. (40) 74.37.44

Siège social: 57-59, rue M1 Joffre - 44000 NANTES





15 - La Dotation Générale d'Equipement.

 Les textes sur l'affectation de la DGE commencent à être publiés.

Cette nouvelle procédure remplacera progressivement l'octroi aux collectivités locales de subventions d'investissement ponctuelles, par le Ministère, donnant ainsi plus de liberté aux élus locaux dans le choix de leur programme d'équipement. En outre un "comité de prêt", composé en majorité d'élus et institué dans chaque région.

La répartition des compétences

Pour être plus qu'un simple transfert de pouvoir, la décentralisation devait s'accompagner d'un élargissement des attributions des collectivités locales.

C'est pourquoi une partie des compétences relevant jusqu'ici de l'administration d'Etat est transférés aux communes, aux départements et régions.

Sept principes sont à retenir:

- Les transferts de compétences ne retirent aucune attribution aux collectivités décentralisées; ils leur en donnent de nouvelles.
- Ils ne portent pas atteinte à la prééminence de l'Etat mais lui permettent de mieux se consacrer à ses missions fondamentales.

- Ils ne créent ni tutelle d'une collectivité sur une autre, ni hiérarchie entre elles.
- Ils sont définis en fonction de la vocation générale de chaque niveau de collectivité.
- Ils sont accompagnés du transfert des ressources correspondantes.
- Ils entraînent la mise à la disposition, au profit des collectivités locales, des moyens nécessaires à leur exercice.
- Ils sont complétés par un effort parallèle de déconcentration des attributions qui continuent à relever de la responsabilité de l'Etat

Un projet de statut pour les élus locaux

Les éléments disparates, datant du siècle dernier, qui tiennent lieu de statut pour les élus locaux vont devenir caducs avec l'application progressive des lois décentralisatrices. Une réflexion sur ce statut devenait urgente, d'autant que la décentralisation signifie pour les élus un accroissement des charges et des responsabilités.

Un avant-projet a défini des propositions qui s'articulent autour de cinq points: la formation, la revalorisation des indemnités, le droit à la retraite, les autorisations professionnelles d'absence et la réinsertion. A tout cela s'ajoutent les réflexions sur la limitation du cumul des fonctions et mandats électifs.

Cet avant-projet a pour ambition de permettre à tous les citoyens d'être élus sans être pénalisés dans leur vie professionnelle. Il ne constitue pour l'instant qu'un ensemble de propositions qui seront sans doute amendées. Mais il est possible des maintenant d'en apprécier l'importance. Ce texte permettra l'adaptation des élus aux responsabilités nouvelles induites par les textes décentralisateurs; en effet, il prendra en compte l'accroissement considérable de la charge de travail qui incombe aux représentants du suffrage universel et leur permettra, par une plus grande disponibilité, de satisfaire aux besoins d'écoute de la population. Il favorisera l'exercice des fonctions et mandats électifs à de nouvelles classes sociales et catégories professionnelles jusque là quasiment exclues. Il permettra enfin la prise de responsabilités dans la vie publique des femmes et des jeunes (actuellement 60% des Maires ont plus de 50 ans). La décentralisation ne peut réussir que si le temps et les moyens sont donnés aux élus pour remplir pleinement leur mission.

Ce projet concerne tous les citoyens à travers leurs représentants élus au suffrage universel : il poursuit un objectif de moralisation de la vie publique ; il tend enfin à réconcilier la politique et les Français, faire aimer la chose publique et la faire vivre.

Tableau récapitulatif des compétences transférées

DOMAINES	COMMUNE	DÉPARTEMENT	RÉGION	ÉTAT
URBANISME	Etablissement du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)	Avis en cas d'équipements départe- mentaux		Contrôle des prescriptions et servitudes Mise en demeure de réviser ou modifie le P.O.S.
	Elaboration intercommunale de Sché- mas Directeurs			Fixation du périmètre
	Délivrance du permis de construire et autres autorisations (si le P.O.S. est déjà approuvé)			Elaboration de schémas d'utilisation de la mer
LOGEMENT	Programme local de l'habitat	Conseil départemental de l'habitat Aides sociales au logement	Définition des priorités de l'habitat Aides complémentaires	
	Action en faveur des mal logés		Encouragement à la qualité, à l'innova- tion, à l'économie d'énergie	
		Avis sur la répartition des aides	Choix des priorités	Répartition des aides de l'État
FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE			Mise en œuvre des actions d'apprentis- sage et de formation professionnelle	Certaines actions de portée générale
			Programme régional d'apprentissage et formation professionnelle Fonds régional	
AMENAGEMENT RURAL PLANIFICATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Elaboration et approbation de chartes		Participation à l'élaboration et à la mise	
	intercommunales d'aménagement	Avis sur le plan régional	en œuvre du plan national et du plan régional	
		Programme d'aide à l'équipement rural	et du plan regionar	No. of Conf. of the
			Exercice de tout ou partie des compétences des missions interministérielles d'aménagement touristique	
ALE	Participation financière	Prise en charge des prestations d'aide sociale		Restent à charge 10 prestations
		Service de l'aide sociale à l'enfance		Contrôle des règles d'hygiène
		Service départemental d'action sociale		
SANTI SANTI		Protection maternelle et infantile Protection sanitaire famille et enfance		The second second
ACTION SOCIALE ET SANTE		Lutte contre les fléaux sociaux		
		Dépistage et surveillance des affections		California de 13
EDUCATION		cancéreuses		
	Construction, équipement, entretien des écoles, classes élémentaires et maternelles			Rémunération des enseignants
	Avis du C.M. pour les constructions de collèges et possibilité de prendre en charge directement ces constructions	Construction et entretien des collèges		Dépenses pédagogiques, rémunération des enseignants
	Avis du Conseil Municipal	Avis du Conseil Général	Construction des lycées des établisse- ments d'éducation spécialisée	Dépenses pédagogiques, rémunération des enseignants
		Accord du Conseil Général	Propositions du Conseil Régional	Schéma prévisionnel des formations des collèges, lycées et établissements d'éducation spécialisée
	Avis du Conseil Municipal	Avis du Conseil Général	Avis du Conseil Régional	Implantation des établissements d'enseignement supérieur
	Organisation d'activités éducatives, sport	ives, culturelles complémentaires dans les l	ocaux scolaires.	
TRANSPORTS ET MER	Avis sur le schéma régional	Avis sur le schéma régional	Etablissement du schéma régional des transports	
	Avis sur le plan départemental	Etablissement du plan départemental des transports		
		Approbation du plan départemental des services réguliers de transports routiers voyageurs non urbain	Aides à la pêche et aux cultures marines	Réglementation sociale des transports Protection sociale des personnels portuaires.
	Financement et organisation des trans- ports urbains		Création de certains aérodromes	Normes d'équipement des aérodromes
	Conventions avec le département	Financement et organisation des transports scolaires	5日 7年至4 重要	9 10 10
		Avis sur les conventions avec la SNCF	Conventions avec la SNCF	Post district and an income
	Ports de plaisance, police des ports	Ports maritimes civils de commerce et de pêche	Création de canaux et ports pluviaux	Ports d'intérêt national, autoroutes Police de la conservation du domaine fluvial Police de la navigation et des eaux
MIEI	SHARP DE FIRE	金川道等計川區	Collège du patrimoine et des sites. Listes des sites à sauvegarder	FRANK FOR
	Proposition ou accord sur la zone de	四年月 30月38日	- TELL TELL EST ES	Création de protection esthétique ou historique
NTEL	protection			
OULTURELLE	Avis sur le plan des itinéraires de promenades	Définition du plan des itinéraires de promenades	K D. Sar File	
ENVIRONNEMENT ET ACTION CULTURELLE	Avis sur le plan des itinéraires de	Définition du plan des itinéraires de promenades Bibliothèques centrales de prêts, musées	Musées	Contrôle de l'État

Ets BERGERE

ZI de CHEVIRE-BOUGUENAIS - Tél. 65.16 66 +

BOIS - PANNEAUX - ISOLATION

Pour vos repas d'affaires, familiaux ou simplement avec des amis, venez au

CLOS DE SEVRE

Mr et Mme AMAND Bernard

23, rue Alsace Lorraine 44400 REZE - Tél. (40) **75.45.34** parc pour buffet, cocktail, lunch, réception

RADIATEURS AUTOMOBILES REZÉENS

Echange Standard et Neuf, Toutes marques ECHAPPEMENTS - ANTIGEL

21 Rue de la Californie, ZI 3° tranche - 44400 REZE Tél. 75.16.74



DOUBLE VITRAGE - JOINTS ETANCHES
ISOLATION PAR L'INTERIEUR
DES CLOISONS ET PLAFONDS
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR DES MURS

118, rue du Moulin à l'Huile - REZE - Tél. 75.41.96

PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS
REVETEMENTS DE SOLS

Henzi Hauteceuz

5, Allée Madame Colette 44400 REZE - Tél. 75.12.47

MEUBLES REJANY

9bis, rue Alsace-Lorraine - 44400 REZE - Tél. (40) 75.48.62

MEUBLES DE MARQUE ET DE QUALITE AUX PRIX LES PLUS BAS

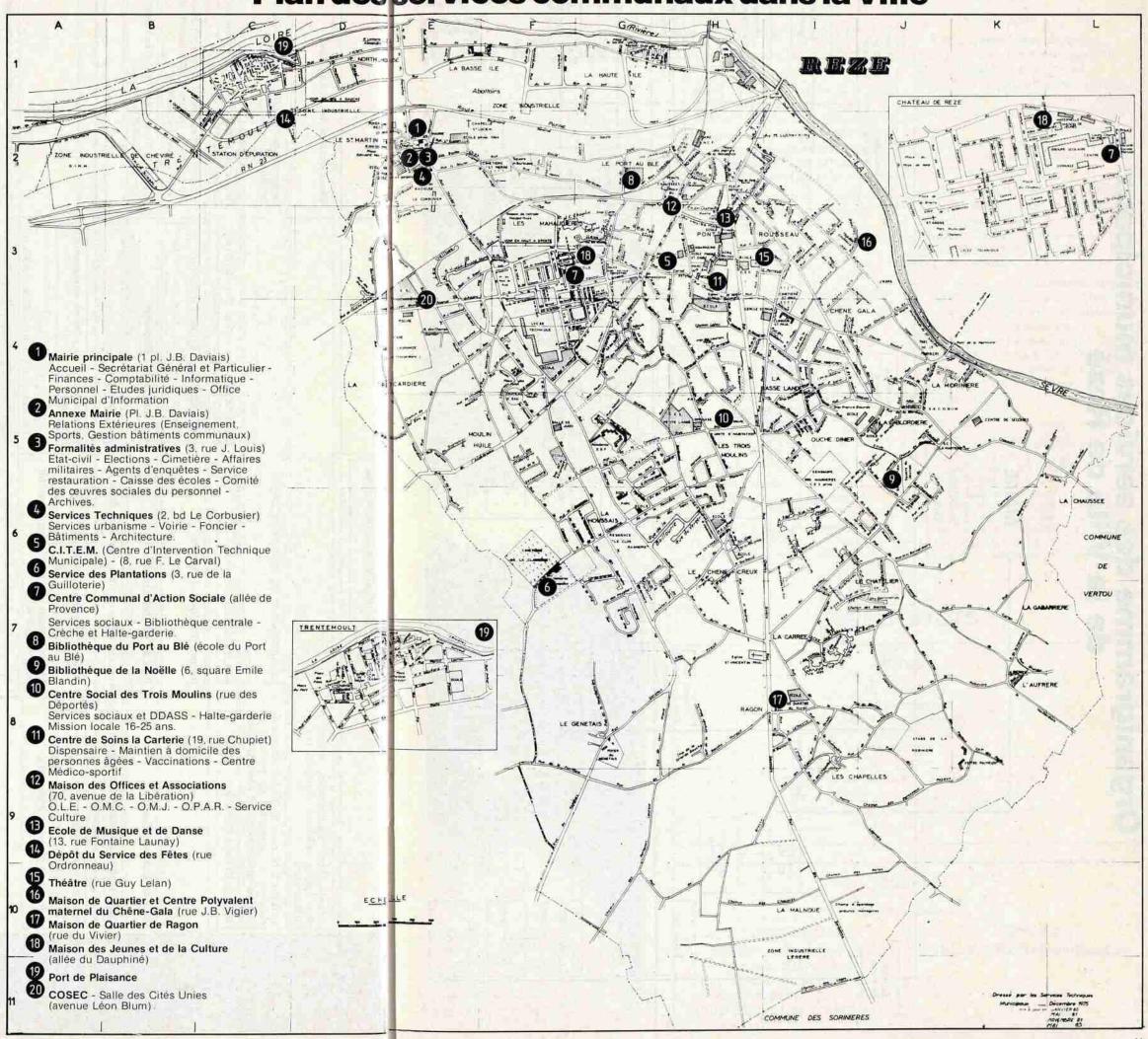
REZE RECUPERATION

DEMOLITION ACHATS FER ET METAUX M. GUILLARD

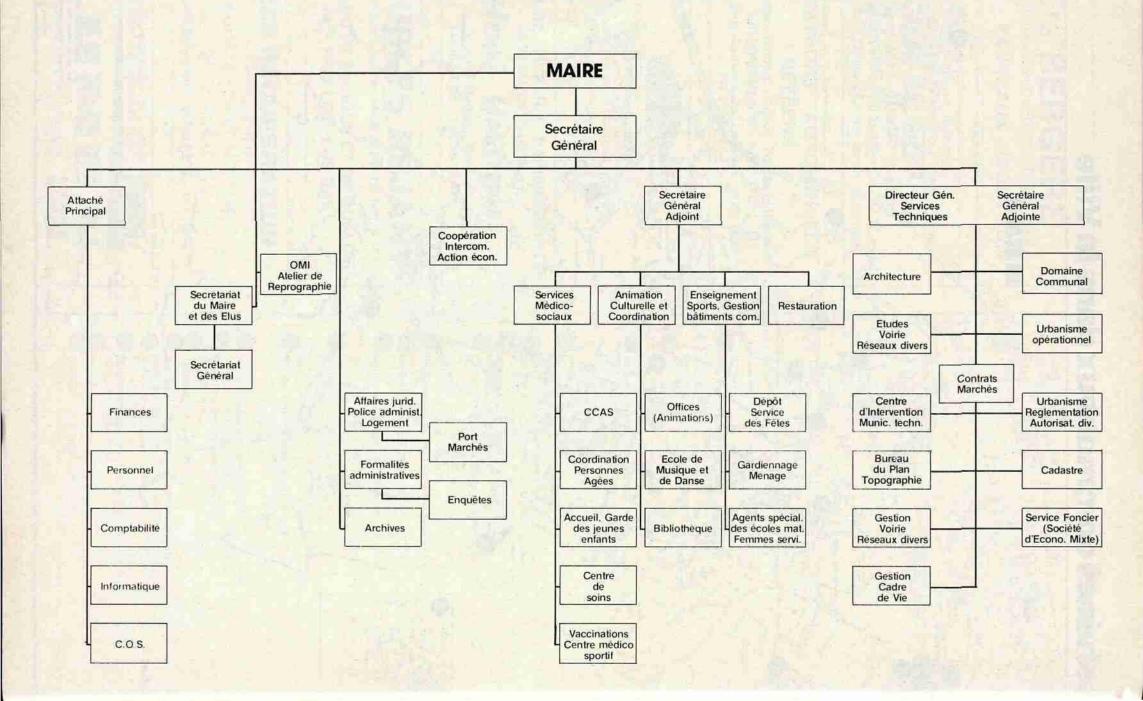
24, rue du Chêne Creux - 44400 REZÉ - Tél. 75.69.13





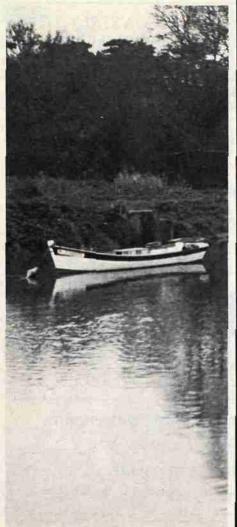


Organigramme des services municipaux de la Ville de Rezé



Qu'est-ce que le S.I.M.A.N.?





SON HISTOIRE

1967: Création de l'A.C.R.N. (1) 1978: Création de l'A.U.R.A.N. (2)

15 mars 1982: arrêté constitutif du

S.I.M.A.N. (3)

La mise en place du S.I.M.A.N., qui traduit la volonté des élus de donner un nouvel élan à la coopération intercommunale, représente une formule plus souple qu'une communauté urbaine ou un district; elle permet en effet:

- de mieux coordonner l'action des communes de l'agglomération grâce au regroupement des structures syndicales uniques existantes: S.I.V.R.A.N. (4) et S.I.T.P.A.N. (5);
- d'appréhender de façon globale l'avenir d'une communauté humaine d'un demi-million d'habitants:
- de respecter et de garantir l'autonomie de décision des communes adhérentes.

SES ADHÉRENTS

19 communes adhèrent au S.I.M.A.N.: Basse-Goulaine, Bouquenais, Carquefou, La Chapelle-sur-Erdre, Couëron, Indre, La Montagne, Nantes, Orvault, Le Pellerin, Rezé, Saint-Herblain, St-Jean-de-Boiseau, Ste-Luce, St-Sébastien, Sautron, Les Sorinières, Thouaré, Vertou.

SES COMPÉTENCES

On distingue:

- Les compétences de base: (obligatoires): études d'agglomération, transport public des voyageurs, voirie d'agglomération, hébergement des Gens du voyage (dans le cadre d'un syndicat mixte en cours de création), traitement des déchets, action foncière, action envers les personnes handicapées (depuis le 2.3.1983);
- Les compétences optionnelles (facultatives): assainissement, incendie et sécurite, equipements d'agglomération, environnement, développement économique d'agglomération.
- en outre, les 19 communes du S.I.M.A.N. ont adheré à la Mission Locale pour l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans (commission développement économique) et 4 d'entre elles, dont Rezé, ont décidé d'exercer la compétence "réseau de chaleur" (commission infrastructures).
- (1) Association Communautaire de la Région Nantaise.
- (2) Agence des Études Urbaines de l'Agglomération Nantaise.
- (3) Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Agglomération Nantaise.
- Syndicat Intercommunal de la Voirie Rapide de l'Agglomération Nantaise.
- (5) Syndicat Intercommunal des Transports Publics de l'Agglomération Nantaise.

SES STATUTS

Bureau

15 membres Le Président Les Vice-Présidents

(= présidents des commissions) 4 membres

-recoit les propositions des Commissions

-les transmet avec son avis au Comité -prend les décisions dans le cadre de la délégation qui lui est donnée par le Comité.

Comité

65 membres

composition

65 membres élus par les Conseils Municipaux des communes adhérentes, en fonction de leur population (Rezé dispose de 4 délégués)

fonctions

Organe délibérant du Syndicat

PEINTURE - VITRERIE PAPIERS PEINTS

REVETEMENTS DE SOLS

ERARD LUSTEAU

Village de la Trocardière - 44400 REZE Tél. 75.08.78

VEZO S.A.R.L.

COMBUSTIBLES - TRANSPORTS SABLE - GRAVIER

32 bis, quai Léon-Sécher - 44400 REZE Tél. 75.62.20

Electro-Sud

Electricité automobile - Démarreurs - Alternateurs - Dynamos

KUCHARSKI GEORGES

14, rue du Docteur Maurice Nogue 44400 REZE St-PAUL - Tél. 75.94.98



LE VICTOR HUGO

BAR - RESTAURANT Son chariot d'entrées - Ses grillades Service de 12 h à 23 h 15

21. RUE VICTOR-HUGO - 44400 REZE Tél. 05.11.62

Trouver chaussure à son pied c'est facile - un chausseur

NAUDIN Bernard

18, rue de la Commune - Pont-Rousseau 44400 REZE Tél. 75.69.64

Dépositaire des chaussures "Bally" et Bally Suisse

Rayon spécial orthopédique, par spécialiste

Bernard NAUDIN

Cabinet d'orthopédie Nantes - Podostatic

Tous les pieds y sont chaussés - Grands ou petits - Forts ou minces - du 33 au 50

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - COUVERTURE

14, rue J.B. Vigier - 44400 REZE Tél. 75.91.55

MONUMENTS FUNERAIRES

TRAVAUX DE CIMETIERE (déplacements région)

CHAUVIN ET FILS

15, rue F. Thomazeau - Tél. 75.66.61 : 118, rue de la Classerie - Tél. 75.14.90 44400 REZE-lés-NANTES

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION

Canditions exceptionnelles pour les cimetières de Rezé GRANIT FRANÇAIS ET ETRANGER - CIMENT - SIMILI - CAVEAUX

PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL

SANITAIRE INSTALLATIONS MAZOUT

ENTRETIEN DE CHAUFFERIE

Ets P. PAPET

11, Petite Avenue de Longchamp 44300 NANTES Tél. 76.08.91

TOUS PNEUS - BATTERIES - ACCESSOIRES

CONTROLE TRAIN AVANT REGLAGE PARALLELISME SERVICE - QUALITE - PRIX



Lemaux Pneu

67. rue Aristide Briand - 44400 REZE - Tél. 75.84.16

BRETAGNE LOIRE CBL 7

> Entreprise générale Bâtiment Constructions Industrielles

5, BOULEVARD VINCENT GACHE 44013 NANTES CEDEX - TEL. (40) 48.64.57



montenay s.a.

NEGOCE COMBUSTIBLES

FUEL OIL DOMESTIQUE CARBURANTS - CHARBONS

B.P. 11 - "Les Cochardières" 44800 ST-HERBLAIN - Tél. (40) 46.85,95



Marchandises de toutes provenances Fins de séries Soldes permanents

153, Rte des Sorinières - 44400 REZE - Tél. 04.45.59



Qu'est-ce que les Syndicats Intercommunaux?



Les Commissions

Études Générales	Circulation et Voirie	Transports en commun Grands équipements d'Agglomération Liaisons petites communes/ACRN Finances	
Cadre de Vie	Infrastructures et déchets		
Action foncière	Développement économique		
Action en faveur des handicapés	Nouvelles compétences		

Le Comité du SIMAN nomme le Président, les 13 autres membres du Bureau et les délégués aux autres organismes de coopération: SEMITAN (Société d'Economie Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Nantaise), Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes de 16/25 ans, Syndicat (mixte) des Gens du Voyage, SAEMICAN (Société anonyme d'Economie Mixte pour le traitement des déchets et la distribution de chaleur dans l'Agglomération Nantaise).

- Les Commissions sont composées de représentants des Communes qui peuvent y envoyer autant de membres que de déléqués au Comité (5 maximum).
- Leur animation est confiée à un membre du bureau, Vice-Président du SIMAN.
- Examinent les affaires de leur compétence et font les propositions au bureau, en vue de la prise de décision par le Comité.
- Assurent l'exécution des décisions du Comité pour les affaires les concernant.

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

La Ville de Rezé adhère à l'Association Communautaire de la Région Nantaise (ACRN) et à quatre syndicats intercommunaux, sur les sept gérés par le SIMAN.

L'Association Communautaire de la Région Nantaise

- Création : 23 Novembre 1967.
- Ressort territorial: Basse-Goulaine, Bouaye, Bouquenais, Brains, Carquefou, La Chapelle-Basse-Mer, La Chapelle-sur-Erdre, Château-Thébaud, Couëron, Grandchamp-des-Fontaines. Haute-Goulaine, La Haie-Fouassière, Indre, Mauves, La Montagne, Nantes, Orvault, Le Pellerin, Pont-Saint-Martin, Rezé, St-Aignan-de-Grand-Lieu, St-Etienne-de-Montluc, St-Fiacre, St-Herblain, St-Jean-de-Boiseau, St-Julien-de-Concelles, St-Léger-les-Vignes, St-Sébastien, Ste-Luce, Sautron, Les Sorinières, Sucé, Le Temple, Thouare, Treillières, Vertou.
- Statuts: Chaque commune dispose d'un délégué.
- Compétence: Etude des problèmes intercommunaux intéressant les collectivités locales adhérentes et promotion de la constitution de syndicats d'exécution regroupant les communes intéressées à la solution d'un problème particulier.

Le S.I.V.O.M. sur Loire

- Création : 22 Novembre 1966.
- Ressort territorial: Nantes (7 délégués), Rezé (3 délégués), St-Sébastien (2 délégués), Vertou (2 délégués).
- Compétence : création et fonctionnement de la Cité scolaire des Bourdonnières.

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Rive Sud de la Loire

- Création: 3 Juin 1969.
- Ressort territorial: Bouguenais
 (1 délégué), Nantes (4 délégués),
 Rezé (3 délégués), St-Sébastien (2 délégués),
 Vertou (2 délégués).
- Compétence: construction de la station d'épuration de "La Petite Californie", établissement de collecteurs d'amenées des eaux usées et d'un émissaire d'évacuation des éaux traitées, exploitation et entretien des installations.

Syndicat Intercommunal pour l'hébergement des gens du voyage

- Création : 26 Février 1971.
- Ressort territorial: les 36 communes de l'ACRN (un délégué par commune).



STREICHENBERGER

Conditionnement d'air Récupération d'énergie Incinération d'ordures Piscines Tous fluides Toutes énergies

EXPLOITATION DE CHAUFFAGE **CLIMATISATION-ASSAINISSEMENT**

AGENCE ATLANTIQUE 30, PLACE DE LA NATION - 44100 NANTES - TEL. (40) 43.84.40

PARTOUT EN FRANCE PARTOUT



De la piste de jet... ...à l'allée de jardin

Aérodromes - Autoroutes Sols industriels - Parkings Terrains de sports - Barrages Travaux hydrauliques Voiries diverses - Bâtiments Ouvrages d'art

Direction régionale:

BRETAGNE - LOIRE - POITOU

Rue Arago - ZAC de la Gesvrine 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE Tél. (40) 40.00.49

Centre de Travaux:

26, rue du Général Leclerc 44400 REZE-lés-NANTES Tél. (40) 75.55.25

ACCÉDEZ A LA PROPRIÉTÉ (APPARTEMENTS OU MAISONS INDIVIDUELLES)

GRACE AU



CREDIT IMMOBILIER FAMILIAL

ORGANISME HLM CREE EN 1929

10, rue de Bel-Air à Nantes Tél. 20.19.15

Avec les Prêts les Moins Chers (P.A.P.) donnant droit à l'A.P.L.



OUVERT DU LUNDI MATIN AU SAMEDI MATIN 11 H 30

ENTREPRISE NOUVELLE



BATIMENT

GAUDICHET SUD-LOIRE

TRAVAUX **PUBLICS**

109, Boulevard des Anglais - 44100 NANTES - Tél. 59.00.79 — 59.17.41







Compétence : acquisition des terrains en vue d'y organiser le stationnement des gens du voyage, réalisation sur ces terrains des équipements de nature à permettre le stationnement prolongé de ces populations en harmonie avec leurs modes de vie traditionnels et les règles sociales communes, gestion des aires de stationnement.

La compétence des "gens du voyage" est devenue une compétence de base du SIMAN, la transformation du Syndicat en Syndicat Mixte (SIMAN + les 17 communes de l'ACRN) est en cours.

Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Sèvre, de la Maine et de leurs rives

Création: 1er Juin 1971.

 Ressort territorial: Nantes. Rezé, Vertou, Château-Thébaud, St-Fiacre, La Haie-Fouassière, Monnières, Le Pallet, Maisdon-sur-Sèvre, Aigrefeuille-sur-Maine, Ste-Lumine-de-Clisson, Gorges, Clisson, Remouillé.

Statuts: 2 délégués par commune.

 Compétence : établissement d'un plan d'aménagement complémentaire (loi d'orientation foncière du 30-12-1969), réalisation des équipements intercommunaux compatibles avec le plan d'aménagement, diligence des études d'intérêt commun, promotion du tourisme et des activités de détente et de loisirs.

Rezé adhère en outre aux syndicats ou organismes suivants:

- Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Rezé, Bouguenais, La Montagne, Les Sorinières.
- Comité d'Expansion Economique de Loire-Atlantique (CODELA).
- Association pour le Développement de l'Information sur l'Habitat en Loire-Atlantique (ADIHLA).
- Etablissement Public pour l'Aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA).
- Association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents.
- Maison de la Culture de Nantes et de l'Agglomération Nantaise.
- Conseil Culturel de Bretagne.

ÉLUS REPRÉSENTANT LA VILLE DE REZÉ AU SIMAN

COMITE

Titulaires: MM. FLOCH. CONCHAUDRON, RETIERE,

BREMONT

Assistants: MM. BEDEL, MARIEL,

PRIN

ETUDES GENERALES

Titulaires: MM. RETIERE, BEDEL, BREMONT, FLOCH Assistants: MM. BOURGES. MARIEL. MACQUET

COMMISSION VOIRIE

Titulaires : MM. BOURGES. MOTTAIS, MIIE CHARPENTIER, M. BREMONT

Assistants: MM. BEDEL, RETIERE, MARIEL, LE CLOAREC

TRANSPORTS EN COMMUN

Titulaires: MM, FLOCH, BREMONT, RETIERE, BEDEL Assistants: MM. BOURGES, MARIEL, CHANTEBEL

CADRE DE VIE

Titulaires: MM. BROCHU, BUCHER, BREMONT, MOTTAIS Assistants: M. MARIEL, Mme JOUAN, M. RENAUD

EQUIPEMENTS D'AGGLOMERATION

Titulaires: MM. PRIN, BEDEL, MARIEL, GUILLOU Assistants: MM. CONSTANT, RETIERE, MACQUET

INFRASTRUCTURES ET DECHETS

Titulaires: MM. CONCHAUDRON. BOURGES, PRIN, BREMONT Assistant: MM. BEDEL, CONSTANT, REPIC.

ACTION FONCIERE

Titulaires: MM. PAPIN, QUEBAUD, CHASTAING, CAILLEAU Assistants: M. RETIERE, Mme VIAUD, M. GRANIER

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Titulaires: MM BEDEL, GUILLOU, CONCHAUDRON, GUILBAUD Assistants: MIle CHARPENTIER, M. CAILLEAU MIle JOUBERT.

LIAISONS PETITES COMMUNES ET A.C.R.N.

Titulaires: M. PRIN, Mile CHARPENTIER, Mme LE DELEZY Assistants: MM. BEDEL, GUILBAUD, RENAUD

ACTION EN FAVEUR DES HANDICAPES

Titulaires: MM. FLOCH, Mme BLANDIN, MIle RAIMON-DEAU, M. MARIEL Assistants: Mme PENSEL. M. BEDEL, Mme VIAUD, Mme LEMARCHAND

PAUL GRANDJOUAN S.A.C.O

Rue des Abattoirs Tél. 75.68.48 - NANTES

Collecte et évacuation de résidus urbains enlèvement de Déchets Industriels

Location de bacs à la journée ou au week-end



vente, dépannage toutes marques

M. GRÉAU

161, rue Jean-Fraix - 44400 REZE - Tél. 75.19.05

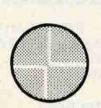
VENTE DEPANNAGE

RADIO - HIFI - TELEVISION - MENAGER
Garantie 5 ans



J.P. PAQUEREAU

6 ter, rue Lechat 44400 REZE Tél. 75.44.81



SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION VERTAVIENNE DE MATERIEL TRAVAUX PUBLICS

SEV MA TP

TRAVAUX PUBLICS TERRASSEMENTS DEMOLITIONS LOCATION

AMEUBLEMENT René DARLOT Ebéniste 57, rue Alsace-Lorraine - REZE - Tél. 75.60.40

Dépositaire de literie matelas



RINA

Rezé Moquette Ameublement

REVĒTEMENTS DĒ SOLS - MOQUETTES PLASTIQUES TAPIS - TISSUS D'AMEUBLEMENT - VOILAGES RIDEAUX - DESSUS DE LIT - TENTURES MURALES PASSEMENTERIES - REFECTION DE SIEGES TOUTES POSES - CONFECTIONS ET INSTALLATIONS ASSURÉES

> 90, rue Jean-Jaurès 44400 REZE-lès-NANTES Tél. 75.18.29

DEMOLITION AUTOMOBILE

PIECES DETACHEES toutes marques ACHAT DE TOUS VEHICULES

Emile FABULET

Démolisseur Agréé

47, route des Sorinières - 44400 REZE - Tél. 75.63.77

Bernard POLO

SERRURERIE - FERRONNERIE

Rampes, Balcons, Grilles, Vérandas, Clôtures
TOUTES FERMETURES

69, rue E. Sauvestre - 44400 REZE - Tél. 75,64,41

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

99, rue A.-Briand
44400 REZE
275.21.48

Market Salaka Moulins

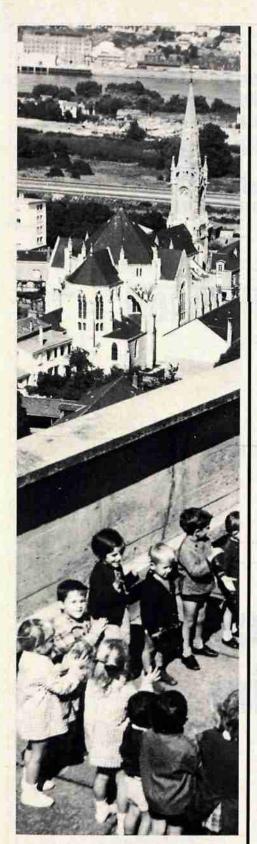
agence des 3 Moulins

ENCADREUR SPÉCIALISTE ENCADREMENTS CANEVAS REPRODUCTIONS • GRAVURES • TABLEAUX REFECTIONS D'ANCIENS CADRES STYLE ET CONTEMPORAIN

eadres et décors

21, rue Félix Faure - 44400 REZE Tél. 75.93.61

44120 VERTOU Tél. (40) 34.36.45



Le S.I.M.A.N. et la politique



NOUVELLES COMPÉTENCES

Titulaires: MM. BREMONT, OLLIVE,

BROCHU, FLOCH

Assistants: MM. BEDEL, CONS-

TANT, GRANIER

FINANCES

Titulaires: MM. CONCHAUDRON, CHASTAING, BEDEL, BREMONT Assistants: MM. RETIERE, PAPIN, GUILBAUD, LE CLOAREC

ÉLUS REPRÉSENTANT LA VILLE DE REZÉ DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat des Eaux

MM. BREMONT - PRIN, BOURGES

Assitants: MM. CAILLEAU,

MOTTAIS

Association Communautaire de la Région Nantaise

M. FLOCH

Assistants: MM. PRIN - BREMONT

Comité d'Expansion de Loire-Atlantique

M. BEDEL

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Rive Sud de la Loire

MM. GUILLOU - GUILBAUD OLLIVE

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Rive Sud de la Loire

MM. CONCHAUDRON, CAILLEAU, BOURGES

Assistant: M. BREMONT

Société Anonyme d'Economie Mixte pour la Distribution de Chaleur dans l'Agglomération Nantaise

Assemblée Générale: M. FLOCH Assemblée Spéciale: M. FLOCH

Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Rives de la Sèvre

MM. BREMONT - BUCHER

Assistants: MM. PAPIN -CONSTANT

Association Départementale pour l'Information sur l'Habitat en Loire-Atlantique

M. RETIERE

Etablissement Public pour l'Aménagement de la Loire et de ses Affluents

M. BREMONT

Association pour la Sèvre Nantaise

M. BREMONT

Assistant: M. RETIERE

Agence d'Etudes Urbaines

Assemblée Générale: M. RETIERE

Conseil d'Administration: MM. RETIERE - CAILLEAU Assistants: MM. BREMONT -BOURGES - LE CLOAREC

Maison de la Culture de Nantes et de l'Agglomération

M. RETIERE

Assistant: M. TREBERNE

Conseil Culturel de Bretagne

M. TREBERNE

Assistant: M. BREMONT

LE SIMAN DANS LES MUNICIPALES

Les résultats du premier tour des élections dans les dix-neuf communes du SIMAN ont permis aux forces politiques représentées à ces élections de se compter.

Sur les 19 communes, les listes électorales donnent 307.977 inscrits, 218.638 votants soit une participation de 70,99% pour 212.946 bulletins exprimés.

On peut diviser les résultats obtenus en trois familles: la

Gauche, la Droite et les Divers (voir tableau ci-dessous).

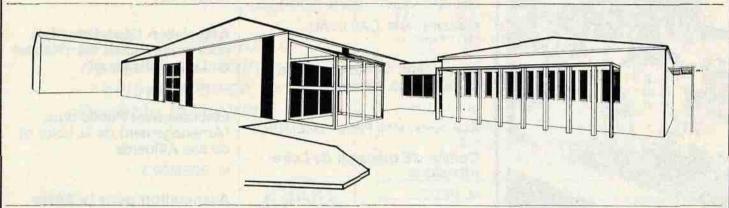
Les chiffres nous amènent à conclure que la Gauche dans son ensemble devance l'Opposition de 4.000 voix. Les listes inclassables dans les deux familles politiques traditionnelles obtiennent 14.501 voix soit 6,80% des suffrages exprimés.

On observe que la Gauche détient donc la majorité relative dans l'agglomération nantaise.



BERTHELOT BREMOND

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION



LOGEMENTS - BATIMENTS INDUSTRIELS - TENNIS COUVERTS

5, RUE LAUNAY 44800 ST HERBLAIN **(40) 46.61.36**

votre maison avec jardin

de 450 à 700 m² se trouve à Rezé, dans un quartier calme,

AU HAMEAU DES BERTINERIES

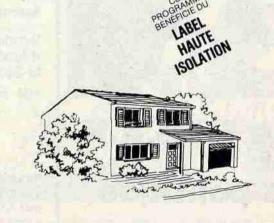
Des maisons qui ont déjà l'esprit du Sud. Prêts P.A.P.

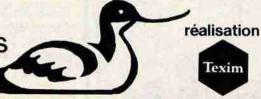
MAISON DECOREE SUR PLACE TEL. 04.07.61

les lundis et samedis de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h les mardis et vendredis de 14 h 30 à 19 h

Commercialisation

TEXIM, 20, rue du Boccage, 44000 NANTES Tél.: (40) 73.74.21





RESULTATS DU S.I.M.A.N. - 6 MARS 1983

Inscrits: 307.977 - Votants: 218.638 (70,99%) - Exprimés: 212.946

UNION DE LA GAUCHE . 94.115

EXTREME GAUCHE (A) .. 5.943

DIVERS GAUCHE (B) 1.163

Total Gauche 101.221

LISTES "D'ABORD" (C) .. 5,544 (2,60%)

MODERES (D)8.508 JEUNES CARQUEFOU ... 449

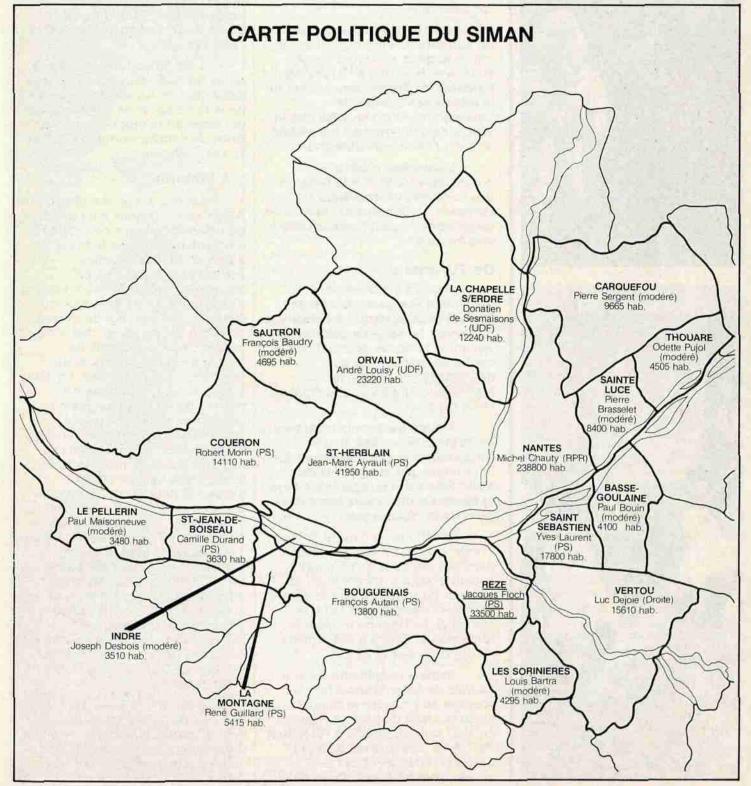
(0,21%)

Total Divers 14.501 (6,80%)

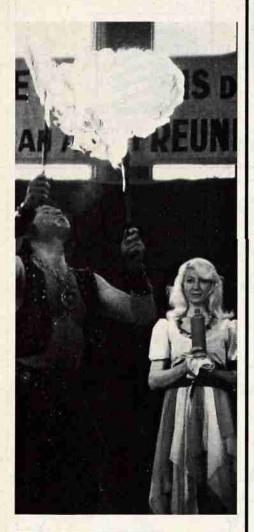
(A) (B) Autogestion-Écologie (Nantes) + Ligue Communiste Revolutionnaire (Nantes)

Liste dissidente (Indre) Routier-Preuvost (Nantes) + Boyadjis (Rezė) + Fleury (Bouguenais) Verbe (Saint-Sébastien) + Sergent (Carquefou) + Pujol (Thouaré) + Baudry (Sautron) + Bouin (Basse Goulaine) + Brazeau (Le Pellerin)

Opposition 97.231



Jumelage





JUMELAGE 1983 : DIX ANS ET UNE NAISSANCE

Dans la recherche de ses amitiés avec l'extérieur Rezé a décidé de s'inspirer de l'Histoire récente de notre pays. Entretenir et engager de bonnes relations veut dire aussi bien connaître ses amis, Voici un rapide tour dans l'Histoire de nos Villes jumelées.

I - REZÉ/ST-WENDEL: 10 ANS DE SOLIDE AMITIÉ

Le petit hameau de "Basouis Villare" fut attesté vers l'année 1000 comme celui de Saint Wendelin, missionnaire venu d'Irlande au VI^e Siècle pour y prêcher le Christianisme.

Au XIII^e Siècle, les princes de Sarrebrück firent construire un château qu'ils vendirent par la suite avec le village à l'Archevêque Baldewin de Trêves, descendant de la famille des Comtes de Luxembourg. C'est en 1332 que le village de Saint-Wendel fut déclaré ville par l'Empereur allemand.

L'église paroissiale construite au XIVe Siècle témoigne des soins que l'Archevêque Baldewin porta à sa ville; vers la fin de ce siècle le petit hameau devint ville fortifiée.

De Turenne...

Jusqu'à l'époque de la Révolution Française la Ville de Saint-Wendel appartint à l'Electorat de Trêves. La foule de pélerins visitant le tombeau du Saint contribua grandement au développement de la ville. Maximilien, Empereur d'Allemagne visita l'endroit.

Malgré les grands incendies de 1514, 1516 et 1589, la ville s'agrandit; son développement fut interrompu par les guerres du XVIII^e Siècle qui ravagèrent le pays et laissèrent des traces sanglantes dans toute l'Allemagne.

A la fin de la Guerre de Trente ans, on ne trouvait plus dans ces contrées qu'un peuple appauvri qui dut encore subir le malheur puisque pendant la guerre Franco-Hollandaise de 1614, le Maréchal de Turenne fit raser la forteresse et donna à ses armées l'ordre de brûler la ville.

Famine et épidémie suivirent. La Ville de Saint-Wendel fut soumise au protectorat français jusqu'au traité de paix de Ryswick en 1697 puis elle passa à l'Electorat de Trêves. Les guerres du XVIII^e Siècle ne facilitèrent pas le développement économique de la ville malgré les nombreux pélerinages.

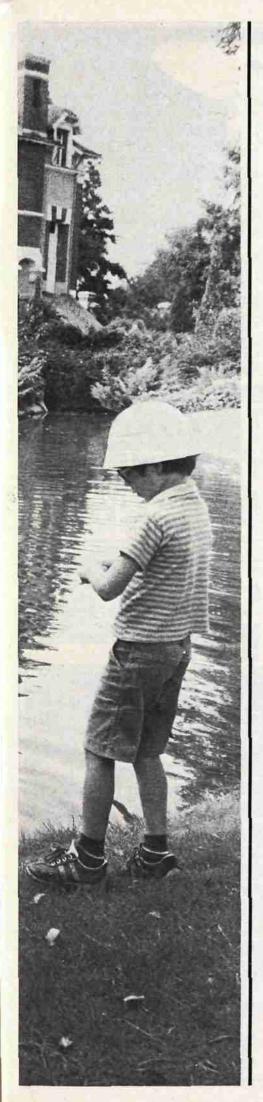
L'armée française occupa la ville à nouveau en 1792. Ce fut la fin de l'Electorat de Trêves et jusqu'en 1814, Saint-Wendel fit partie du Département Sarrois de l'Etat Français.

Lors du congrès de Vienne, après les guerres napoléoniennes, Saint-Wendel fut déclarée capitale de la principauté de Liechtenberg qui devenait la propriété du Duc Erast de Sachsen-Kobürg-Saalfeld-Gotha.

... A Victoria

Un des descendants, le prince Albert devint l'époux d'un des plus grands personnages de l'Histoire d'Angleterre: la reine Victoria. Jusqu'en 1850 la situation économique demeura très mauvaise, d'où un fort mouvement d'émigration vers l'Amérique du Nord. Il n'est pas rare de trouver aux USA de nos jours, des villages fondés par des migrants de l'époque et portant le nom de Saint-Wendel ou Wendell. En 1860, l'inauguration de la ligne de chemin de fer Rhenane permit l'amélioration de la situation économique à Saint-Wendel. On y fonda une usine d'entretien des trains et plusieurs manufactures de tabac. Dans la suite de son histoire, Saint-Wendel partage le sort des autres villes et communes de la Sarre: 1935 retour, après un référendum, dans le sein du Reich. 1947, nouvelle séparation de l'Allemagne et union douanière avec la France. 1955, nouveau référendum, rattachement politique et économique à la République Fédérale d'Allemagne. Le 1er Janvier 1974, une nouvelle ville est née, regroupant la cité de Saint-Wendel et 15 communes jusque-là indépendantes.

Aujourd'hui Saint-Wendel est une ville de 30.000 habitants au centre commercial très dynamique, cœur économique, administratif et culturel d'une zone d'interdépendance de 90.000 habitants.



II - REZE/AIN-EDDEFLA : LA NAISSANCE

On possède peu de détails sur sa préhistoire, mais on estime que, comme le Dahra et la plaine de la Mina, la région était occupée par la tribu des Machusiens. pratiquant culture et élevage, peu avant l'arrivée des Romains au premier siècle. Conduits par Claude, ces derniers implantent, dans un souci de défense des régions traversées, un certain nombre de postes fortifiés. Oppidum-Novum, construit au nord-est de l'actuelle ville sur un mamelon isolé, est de ceux-là. Il contrôle la plaine orientale et protège des incursions des tribus nomades et des attaques des montagnards. Erigé et peuplé par les vétérans de Claude, il devient rapidement une colonie importante.

Le Moyen-Age

Au moyen-âge, les Alides de Tlemcen s'installent dans la vallée du Cheliff et y construisent la ville d'El-Khadra à proximité des ruines d'Oppidum-Novum.

Point stratégique important, la nouvelle cité conserve sa position-clé et devient centre d'attraction de la région. Après les grandes invasions, la vie sédentaire va s'effacer. Les Berbères venus du sud constantinois, et les Turcs d'Alger, opèrent un important brassage de la population.

Le territoire restera aux mains d'une tribu composée en parties presque égales de Turcs, d'Arabes et de Berbères.

Vient le temps des colonies. Dès 1852, le général Randon émet l'avis de relier Miliana et Orléansville par un centre de population. Après bien des hésitations, ce village qui devait s'appeler Inkerman, commence à se construire. Il est baptisé Duperré par un décret de septembre 1857 qui officialise sa création. A proximité des ruines d'Oppidun-Novum et d'El-Khadra, c'est le premier centre de colonisation purement civil de la plaine. Fondé avec une population algérienne venue de tous les horizons, Duperré débute très mal. Les récoltes catastrophiques se succèdent tant le climat est aride, il n'v a pas de débouchés, et l'insécurité règne. A son érection en 1859 en commune de plein exercice, elle ne compte que deux cents habitants.

La guerre d'Algérie

"Sortez la révolution dans la rue, et vous verrez que des millions d'hommes l'adopteront". C'est le 1er novembre 1954, la déclaration du Chadid Lardi Ben M'Hidi. A Aïn-Eddefla, plus de trois cents "Fils du Peuple" répondent à l'appel. En 1956, les événéments se précipitent dans tout l'ouest-algérien. Il faudra cependant attendre le mois de juillet pour voir les premières opérations militaires des Moudjahidines, et décembre pour les premiers attentats corporels.

La réponse de l'armée coloniale ne se fait pas attendre. Elle adopte diverses stratégies. transforme les douars en casernement, en zones d'opérations avec des patrouilles de reconnaissance permanentes et des postes d'observation disséminés à travers toute la région. Un groupe mobile de sécurité s'était installé dès mai 55 à Aïn-Eddefla. Son action est renforcée en octobre 1956 par l'arrivée d'un bataillon du train, faisant du chef-lieu un centre administratif pour toute la région. Impressionnant déploiement de forces qui n'arrive pas à enrayer les actions de harcèlement. Accrochage et embuscades se succèdent de 1957 à 1961, auxquels répondent les représailles de l'armée. La zone est déclarée interdite. Pour la seule région d'Aïn-Eddefla, on ne compte pas moins de trois camps: 2000 détenus au camp de Bouzehar. dont deux cents seront exécutés. 15000 détenus à Fort Lamotte (quatre cents exécutions), et cinq cents détenus à la Ferme Redher (quarante exécutions)...

Deux cents habitants d'Aïn-Eddefla paieront de leur vie leur participation à la guerre de libération nationale.

Située au nord de l'Algérie. non loin d'El Asnam, et à une quarantaine de kilomètres de la mer. Aïn-Eddelfla est bâtie sur le nord de la plaine des Attafs, au pied du Diebel Doui, éperon septentrionnal du massif de l'Ouarsenis. Aïn-Eddefla, à laquelle fut rattachée en juin 1963, la commune rurale de Bouchared, comptait près de 37.000 habitants au recensement de 1981. On estime sa population actuelle à 41.000 habitants. Progression rapide, indépendamment de l'afflux des ruraux.

Une majorité de jeunes: 54% ont moins de dix-huit ans, pour à peine 6% de plus de soixante ans.



Imaginez une gymnaste toute de maîtrise et de souplesse. Demandez-lui ce que vous voulez: triple saut périlleux, grand écart, saut carpé... L'éxécution est parfaite, la précision absolue.

L'informatique Nixdorf est toute entière dans cet art de la souplesse. Une informatique qui permet l'intégration à l'organisation et à la géographie de votre entreprise. l'évolution contrôlée de votre système, la qualité de l'interface homme-machine. L'informatique Souplesse c'est aussi un logiciel évolutif et actualisable.

L'informatique Souplesse ce sont surtout des hommes attentifs, disponibles qui connaissent les P.M.E. et les Grandes Entreprises dans leur diversité. Des hommes capables de comprendre et de résoudre vos problèmes spécifiques. L'informatique Nixdorf c'est la précision et la rigueur qu'apportent seules la souplesse et la capacité d'adaptation.

NIXDORF

COMPUTER

Direction Régionale: Nixdorf Computer 114, rue de la Libération 44230 Nantes St-Sébastien tél. 34.19.21



SAUNIER DUVAL: DES IDEES A TOUS LES DEGRES

eau chaude/chauffage gaz/électricité

robinetterie pompes à chaleur chauffe-eau solaires

Saunier Duval

eau chaude chauffage robinetterie

6, rue lavoisier/93107 montreuil/tél:859.11.40



SERI-RELIEF SERIGRAPHIE

- . Panneaux de chantier
- . Auto_collants
- . Affiches
- . Plaques magnétiques
- . Marguage industriel
- . Imprimés typo_offset
- . Objets publicitaires

14, rue Ordronneau - B.P. 153 44403 REZE CEDEX **Tél. (40) 84.06.98**

PUBLICITE SUR TOUS SUPPORTS

L'informatique à l'école



Demain, presque aujourd'hui, quasiment aucune activité humaine ne sera conduite sans l'aide ou le support de matériel informatique. Il s'agit donc de donner à l'ensemble des futurs citoyens, des futurs travailleurs, la technique d'utilisation.

L'école est le cadre naturel pour développer ces nouvelles techniques, l'école primaire reste le centre d'accueil du développement de la distribution du savoir.

La Municipalité a décidé d'équiper l'ensemble des groupes scolaires primaires de matériel micro-informatique, matériel français utilisant un langage simple.

Dès cette année, 5 groupes scolaires pourront tenter cette expérience.

Si l'équipement des groupes scolaires demande un effort financier de la part de la Ville, le problème le plus important réside en la formation des maîtres, formation devant permettre de découvrir le matériel et la pédagogie qui s'y rattachent.

L'Education Nationale a accueilli très favorablement le projet et un plan de formation à l'Ecole Normale pour les maîtres rezéens à été mis en place. Le projet ouvre des perspectives pédagogiques importantes.

L'expression de l'informatique et de tous ses dérivés, grâce aux moyens simples et peu coûteux à disposition, met les enfants en contact direct avec les techniques.

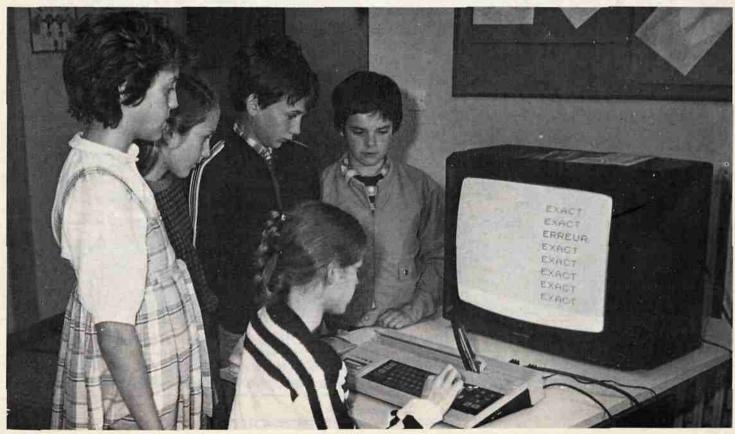
Si la Ville de Rezé a décidé de s'engager dans cette voie, c'est pour permettre à tous les enfants de tous les milieux d'avoir accès à un outil, un langage, un mode de réflexion qui deviendra indispensable dans le quotidien.

Il s'agit d'un moyen important de démocratiser le savoir et de mettre les enfants à égalité de chances devant l'avenir.

C'est enfin donner le moyen à l'école publique de dispenser l'enseignement à la hauteur de ses ambitions; approcher tous les enfants du savoir indispensable.

Rezé n'est pas novatrice en plaçant un micro-ordinateur dans une classe, en revanche, en développant ce principe à l'ensemble des établissements primaires de la Ville, c'est un précédent qui est créé.

Que l'on ne s'y trompe pas, Rezé ne veut pas former des informaticiens dès le primaire mais bien donner à ses enfants un nouvel outil pour apprendre.



Sur votre agenda



Entre deux éditions du guide que les Rezéens connaissent bien, de nouvelles adresses vous intéressant nous parviennent:

SANTE:

Médecins généralistes

Dr. POSSEME 55, rue Aristide Briand Rezé 84.11.22 Dr BOUARD 6, rue du Jaunais Rezé 05.11.35

Pédicure Podologue

Mile BUTEAU 1, allée Charles Baudelaire Rezé 75.54.52

Chirurgien-dentistes

M. LUCAS 4 bis, rue Victor Hugo Rezé 05.03.33 MIIE MORNET 11, avenue des Pyrénées Rezé 05.11.00

Kinésithérapeute

M. CHEVALIER 26, rue du Chêne-Creux Rezé 05.17.09

Orthophoniste

MIIe GICQUIAUD 20, rue des Champs Renaudin Rezé 75.13.25

Sage-Femme

Mme REDUREAU 47, rue Charles Rivière Rezé 75.87.45

JUSTICE:

Notaires

MM. LESAGE-DAVID-SUET-VICAT
1, rue Victor Hugo
Rezé 04.00.52
Service négociation immobilière et commerciale ouvert tous les samedis matins de 9 h à 12 h
75.92.45
Bureau annexe tenu par
Maître Vicat
au bourg de Bouguenais
(même numéro de téléphone)



Ce guide-annuaire de Rezé vous est offert par l'Office Municipal d'Information

La Municipalité remercie vivement tous les annonceurs qui, grâce à leur soutien, ont permis l'édition de ce guide-annuaire de Rezé

E.LECLERC GS PRIME PROPERTY OF THE PROPERTY O

2 MAGASINS A VOTRE SERVICE A REZÉ

Au Sud

ROUTE DES SORINIERES



Essence Gaz oil



Cafétéria Restaurant

Au Nord

AUTOROUTE DE PORNIC



Essence Gaz oil Gaz

TOUJOURS LE MOINS CHER



la Lande Saint Pierre

Devenez propriétaire dans votre commune.

Vous avez le choix entre la maison individuelle et l'appartement.

autour d'un grand espace vert situé entre les rues Lechat et Blanchet et la rue des Naudières.

des maisons individuelles 4-5-6 pièces



40 appartements répartis dans deux petits collectifs de deux étages.

Renseignements et réservation au Bureau de Vente:



4, rue Paul Cézanne (accès par la rue Lechat) 44400 REZE - Tél. 04.07.83 les mardis, jeudis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h ou sur rendez-vous en téléphonant au: 73.44.76

